

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2183 - MARDI 9 DÉCEMBRE 2014

Crise centrafricaine

# La Minusca souhaite revitaliser l'accord de Brazzaville



Le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en RCA (Minusca), Babacar Gaye

Le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en RCA (Minusca), Babacar Gaye, a annoncé, hier, l'idée de revitaliser l'accord de cessation des hostilités conclu le 23 juillet à Brazzaville.

Reçu par le médiateur international de la crise centrafricaine, Denis Sassou N'Gusso, à qui il a fait le point de la situation qui prévaut actuellement en République centrafricaine, le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu a évoqué l'engagement des différents groupes armés à participer au forum de Bangui, à choisir la voie du développement et du DDR malgré la persistance des violences. « Il y a toujours des soubresauts. Cela s'est passé récemment à Bambari où il faut déplorer la mort d'une dizaine de personnes suite à des violences entre communautés ; des violences aveugles et absolument inutiles », a noté Babacar Gaye.

Page 11

## GOVERNANCE FISCALE

### Des stratégies pour optimiser les financements des collectivités locales

L'optimisation des financements destinés aux collectivités locales congolaises constitue une préoccupation de l'administration fiscale à la recherche des stratégies pour développement local efficient.

Ayant en effet identifié, ces dernières années, les difficultés liées à la mise en place d'une meilleure

gouvernance, la direction générale des Impôts en partenariat avec le Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales entendent lever les verrous qui nuisent à la mobilisation optimale des ressources fiscales dont ont besoin ces collectivités.

Page 3

## COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE

### « Ya Guy » et complices à la barre le 17 décembre

Guy Nkaya Miyalou alias « Ya Guy », auteur présumé d'un assassinat à la machette de quatre personnes d'une même famille au mois d'août dans la capitale économique, va répondre devant la justice le 17 décembre prochain.

L'ouverture de ce procès tant attendu par les populations arrive à point nommé, car il permet de fixer le sort réservé à cet « assassin » de grand chemin, quatre mois après son forfait. « Tous ces crimes commis à la machette ont gravement ébranlé la conscience collective. Aux côtés des familles des victimes, toute la ville avait pleuré. Le souvenir est encore vivace, mais l'heure est venue de faire le point sur cette affaire et de fixer objectivement l'opinion sur l'échéance attendue », a précisé David Osséké, procureur près le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire.

Page 15



## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Les médias sollicités pour mieux sensibiliser les usagers des services publics

Prélude à la célébration, ce mardi, de la journée internationale contre la corruption et la fraude, des phénomènes aux effets dévastateurs, le président de cette institution, Lamy Nguelé, a annoncé le lancement, sous peu, en partenariat avec les organisations de la société civile, du Concours de la meilleure investigation journalistique sur la corruption et la fraude au Congo.

Selon un rapport rendu par cette Commission en 2013, la corruption serait beaucoup plus répandue dans les administrations fiscalo-douanières, l'éducation et la police.

Page 7

## ÉDITORIAL

### Indépendance

Page 2



## ÉDITORIAL

## Indépendance

Tout donne à penser aujourd'hui que la raison l'emportera sur la passion dans le débat qui s'engage chez nous à propos de l'indispensable réforme des institutions de la République. Rejetée jusqu'à présent de façon systématique par une partie de la classe politique qui voyait dans un comportement nihiliste le seul moyen de se faire entendre à l'intérieur comme à l'extérieur du pays l'idée de réformer, voire même d'abroger la Constitution de 2002, devient au fil des mois l'objet d'un véritable débat public. Si bien que l'on peut désormais tenir pour acquis que le peuple congolais sera appelé, dans les douze ou seize prochains mois, à se prononcer sur un nouveau texte fondamental.

Le changement d'attitude que l'on observe, depuis peu, présente le double avantage suivant : d'une part, il garantit que les débats à venir sur nos institutions seront calmes et sereins, donc utiles et efficaces ; d'autre part, il montre à quel point les critiques émises de l'étranger sur l'éventuelle réforme de notre gouvernance publique sont décalées par rapport à la réalité. Non seulement, donc, on peut aujourd'hui prédire sans risque de se tromper que le Congo poursuivra tranquillement sa route vers le progrès institutionnel sans céder aux démons de la division, mais encore l'on peut s'attendre à ce que ses détracteurs se voient rapidement contraints de battre leur coulpe.

Ceci étant dit, les autorités de la République doivent maintenant faire en sorte que l'indispensable réforme de nos institutions se déroulera dans des conditions que nul ne pourra et n'osera contester. Or, sur ce point précis, le défi à relever est important dans la mesure où le cadre dans lequel se déroulera le débat d'idées devra être pensé, réfléchi, organisé sur le plan pratique afin que les forces vives de la nation puissent réellement s'exprimer ; dans la mesure aussi où, cette étape ayant été franchie dans de bonnes conditions, la consultation du peuple congolais qui suivra devra se dérouler dans les meilleures conditions.

Les dernières élections dans notre pays ayant fait apparaître de sérieux dysfonctionnements dans la machine administrative à qui incombera la lourde tâche d'organiser le référendum à venir, il n'est ni inutile ni prématuré d'attirer l'attention des autorités sur cette problématique. Demain, en effet, il sera trop tard.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## L'activité industrielle au Congo examinée en plénière

**Les députés ont examiné et adopté la loi portant organisation de l'activité industrielle en République du Congo lors de leur plénière du 5 décembre 2014.**

La loi vient donner force à la politique d'industrialisation du Congo ainsi qu'à la volonté d'aller vers une économie structurée, diversifiée et compétitive. L'ambition étant d'exiger une législation appropriée et efficace.

Cette loi va combler le vide juridique dans le secteur industriel avec l'objectif d'organiser l'activité industrielle dans le pays. Ce texte a fait l'objet d'une concertation interinstitutionnelle entre les administrations publiques, le secteur privé, les syndicats patronaux et la société civile. Il vise à corriger de nombreux dysfonctionnements observés

dans l'exercice et le développement de l'activité industrielle et à assurer le suivi et le contrôle de celle-ci.

La loi définit par ailleurs les conditions d'implantation de toute entreprise ; d'exercice de l'activité industrielle et d'agrément des produits industriels. À côté des sanctions et pénalités, cette loi propose également des mesures de contrôle, d'hygiène, de sécurité industrielle et d'incitation au développement de l'industrie.

**Autres affaires examinées**

La construction de la route Ndendé-Dolisie, longue de 285 Km, et le transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, pour sa première phase ont retenu l'attention des députés. Pour la route, sa réalisation est estimée à cinq ans et programmée sur deux phases

compte tenu de son ampleur car elle nécessite la mobilisation d'importantes ressources financières. Seule la première phase, dont le coût des travaux est estimé à 163 milliards F CFA va bientôt débuter. Pour mener à bien ce projet, le Congo et le Gabon ont bénéficié d'un financement de la Banque africaine de développement (BAD) qui a accordé, en décembre 2013, un prêt d'environ 53 milliards FCFA au Gabon et environ 23 milliards FCFA au Congo. Enfin, les députés ont autorisé la ratification de l'accord entre la Chine et le Congo pour la promotion et la protection des investissements, signé à Beijing le 20 mars 2000. Cet accord a pour objet de créer les conditions favorables pour les investisseurs d'une partie contractante sur le territoire de l'autre.

*Roger Ngombé*

## FORMATIONS POLITIQUES

## Le PAR sollicite l'appui des missions diplomatiques

**Dans une lettre datant du 8 décembre, et adressée aux missions diplomatiques accréditées en République du Congo, le Parti pour l'action de la République-mâ (PAR) que dirige Anguio Nganguia Engambé a sollicité que soient créées des conditions pour l'installation progressivement de la démocratie pluraliste en République du Congo.**

Le PAR, qui dit se situer à l'opposition républicaine, est aussi favorable à la démocratie participative qui place l'homme au centre de l'action du développement. À propos du débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, Anguio Nganguia Engambé a exprimé la disponibilité de sa formation politique au dialogue politique.

À l'issue de dialogue, a souhaité le PAR, toutes les parties prenantes au débat s'accorderaient sur une démarche commune qui prémunit le

pays contre les troubles sociaux. Par ailleurs, le président du PAR a déclaré que son organisation est un parti qui se veut responsable et soucieux de la stabilité sociale, de la promotion des vertus républicaines, du dialogue, de la sécurité, de la justice et de la bonne gouvernance.

C'est pour cette raison, a-t-il renchéri, qu'il a résolu de demander un appui multiforme aux missions diplomatiques accréditées au Congo, afin qu'elles s'investissent dans la consolidation du processus démocratique

au Congo. La démarche du PAR est dictée par le fait que les missions diplomatiques ont toujours plaidé pour le dialogue et la paix et ont inscrit, dans leurs programmes d'activités, des séminaires de formations et de renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques dans le cadre de la bonne gouvernance et de la démocratie.

En rappel, le PAR a inscrit son action dans le cadre du respect des institutions de la République ; de la dignité humaine ; de la prudence dans la prise de décisions ; de l'objectivité dans les choix politiques et de la précision et la clarté dans l'argumentaire.

*R.Ng.*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

## COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

## RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
www.lagalericongo.com

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau  
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## COLLECTIVITÉS LOCALES

# Comment optimiser les recettes fiscales ?

La question réunit les directeurs du Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF). D'où l'intérêt du séminaire co-organisé, du 8 au 10 décembre, par le secrétariat général du Credaf et la direction générale des Impôts et des domaines du Congo.

L'objectif est clair : optimiser les financements destinés aux collectivités locales avec, en toile de fond, une meilleure gouvernance financière. Intervenant à cette occasion, le secrétaire général du Credaf, Didier Cornillet, s'est apesanti sur le contexte en déclarant que « Les actions menées par le Credaf au cours des dernières années ont permis d'identifier un certain nombre de difficultés, notamment dans la gestion de l'assiette et les liaisons, tant interne qu'externes, qui nuisent à la mobilisation optimale des ressources fiscales pour permettre un développement local efficient ». En clair, a-t-il expliqué, les administrations fiscales sont largement impliquées dans le financement du développement local à travers la collecte de l'impôt qui leur est destiné même si ces collectivités locales bénéficient de recettes propres.

## Le constat est jugé amer

L'analyse des données montre que l'ensemble des ressources collectées ne couvrent pas suffisamment les besoins pour un service public efficient au profit des populations. Des freins ont été épinglés et malgré les pistes

de solution et actions correctives mises en œuvre, ces ressources demeurent encore mal mobilisées. Ainsi, les 30 représentants des 15 pays membres du CREDAF, participant à ce séminaire, devront réfléchir sur la thématique de la fiscalité locale. Le sujet est jugé important car, de nombreux pays membres du CREDAF ont adopté la décentralisation comme mode de gestion de l'État. Le transfert de compétences aux collectivités locales s'est accompagné d'un transfert de ressources pour permettre un développement participatif et l'implication des populations au choix des priorités en vue d'un développement local concerté.

D'une manière générale, les ressources fiscales comportent deux parties : les impôts d'État, recouverts par l'administration fiscale et rétrocédés aux collectivités par le biais du Trésor public et les taxes locales ou ressources propres émises et recouvrées par les collectivités locales elles-mêmes. Durant trois jours, les participants tenteront de recenser les faiblesses et les meilleures pratiques pour optimiser le recouvrement des recettes fiscales en s'appuyant

d'État et des impôts locaux, s'est vue assigner la mission de mobiliser plus de recettes de la fiscalité locale de telle sorte

séminaire à savoir : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Niger, République



Les membres du Crédaf, photo Adiac

sur les expériences de chaque pays. Ils s'intéresseront à la gestion de la fiscalité locale et aux liaisons nécessaires entre les intervenants aussi bien internes qu'externes. « La fiscalité locale est censée doter les collectivités locales des recettes nécessaires au financement de leur développement économique », a déclaré le directeur général des impôts et des domaines, Antoine Ngakosso. et de poursuivre : « ... l'administration fiscale étant à la fois en charge de l'établissement des impôts

que chaque collectivité locale s'autofinance ». Il a énuméré quelques dispositions à mettre en œuvre afin d'atteindre l'objectif assigné par ce séminaire. On note : le renforcement des capacités du personnel des administrations fiscales ; la modernisation de l'administration fiscale et la dotation des moyens de sa politique. Mais aussi la collaboration étroite entre l'administration fiscale et les collectivités locales.

Quinze pays prennent part à ce

démocratique du Congo, Sénégal, Togo, Tunisie et Congo. Notons que c'est pour une quatrième fois que l'administration fiscale congolaise co-organise une activité du CREDAF en trois ans. Avec 32 ans d'expérience et près d'une dizaine d'événements internationaux chaque année, cette organisation accompagne 30 pays dans leur démarche de modernisation et de performance.

Nancy France Loutoumba

## MARCHÉS PUBLICS

## 145 délégués des ministères s'imprègnent des procédures

De nombreux ministères négligent certaines procédures à suivre avant d'introduire un projet dans un plan de passation de marché. Or, la procédure prévoit des étapes dans l'élaboration des dossiers d'appel d'offre.

Suite à ce manquement récurrent, l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a organisé un atelier d'information et de formation. Il a rassemblé du 17 novembre au 5 décembre tous ceux qui interviennent dans le processus : les membres des cellules de gestion des marchés publics, les directeurs d'étude et de planification, les gestionnaires de crédits des ministères, soit 145 délégués venus de tous les ministères. L'objectif annoncé étant la maîtrise du processus de détermination des besoins par la méthode de l'analyse fonctionnelle. Les connaissances reçues ont tourné autour du thème « la préparation et la planification des marchés publics ». « Nombreux de ministères aujourd'hui dès qu'ils ont élaboré leur dossier d'appel d'offre, vont directement à la publication malgré le seuil imposé par le code des marchés publics », a déclaré un représentant du ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation des Grands travaux. Il a souligné que les connaissances de l'école sont différentes de celles sur le terrain. « Dans le cas du marché des travaux, si vous élaborer votre dossier d'appel d'offre (DAO), avec un coût du marché dépassant 400 millions, vous devez d'abord emmener votre DAO auprès de la direction générale du contrôle des marchés publics qui, elle, devra donner l'autorisation à passer le marché ou encore à publier. Ce n'est pas ce qui se fait dans la plupart des ministères », a déclaré ce participant.

Il est clair que cet atelier avait toute son importance car les participants en sortent avec de nouvelles connaissances. Des attestations de fin de formation ont été remises aux 145 participants. Cette formation de Brazzaville annonce plusieurs autres à travers le territoire national congolais.

N.F.L.

## SÉCURITÉ MARITIME

## Le Congo, bon élève dans la mise en œuvre du Code internationale sur la sûreté des navires

L'officier de liaison pour le Congo en sûreté portuaire internationale, Jennifer Runion, estime que le Congo fournit des efforts importants dans le cadre de la mise en œuvre du Code internationale sur la sûreté des navires et des installations portuaires.



Jennifer Runion s'est entretenue, le 5 décembre, à Brazzaville, avec le ministre délégué de la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, dans le cadre de la coopération bilatérale qui lie les deux pays, notamment sur les progrès que le Congo réalise quant à la mise en œuvre du Code ISPS. « Nous avons constaté beaucoup d'améliorations selon nos recommandations pour que le Port de Pointe-Noire soit conforme aux normes de sûreté portuaire. Je pense que nous avons tissé un bon partenariat avec tous les professionnels qui évoluent ici. Et ensemble nous

pourrons donc partager les meilleures pratiques en échange d'informations comme toujours », a-t-elle déclaré.

Signalons que cette délégation avant de s'entretenir avec le ministre, s'est rendue d'abord à Pointe-Noire où elle a eu des échanges avec les autorités maritimes et portuaires. Les installations portuaires concernées par le Code ISPS sont le port public, le quai Intels, le terminal pétrolier de Djeno, les quais Bos-Congo et Total, Moho Bilondo, Yombo, Nkossa 2 et Conkouati.

Le Code ISPS fournit un cadre à la gestion du risque et à la réduction

de celui-ci. Il contribue à rendre l'industrie maritime moins vulnérable. Les gouvernants contractants sont obligés de se conformer à ce code et de l'appliquer. Ils doivent s'assurer que les mesures de sécurité appropriées ont été mises en place dans les installations portuaires et les voies navigables. Les Etats-Unis accompagnent le Congo depuis un certain temps dans la mise en œuvre du Code ISPS dans le port autonome de Pointe-Noire, en vue de garantir de bonnes conditions de sûreté et de sécurité des installations portuaires, des navires et du trafic maritime.

Guillaume Ondzé



**Avis de vacance de poste n° CBRA/CRD/2014/003**  
**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter**  
**UN(E) ASSISTANT(E) DE PROGRAMME.**

Sous la supervision de la Représentante Adjointe de l'Unicef au Congo, l'Assistant(e) de Programme sera chargé(e) de donner un support technique et administratif au sein du Programme.

Il/elle aura un rôle important dans la collecte des données et le suivi des activités du programme.

**Profil requis pour le poste**

- Etre titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires, de préférence complétées par des études supérieures techniques dans le domaine de l'organisation du travail.
- Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine administratif, dont une année au moins dans un domaine étroitement lié à l'appui des activités de programme. Une (1) année d'expérience dans le Système des Nations Unies serait un atout.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Aptitude à communiquer, à négocier et à travailler sous pression.
- Etre capable de prendre des notes.
- Avoir un esprit de synthèse.
- Capacité à contribuer au suivi budgétaire du programme.
- Capacité à assurer le suivi du courrier et à préparer les réponses conformément aux instructions du superviseur.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et bonne pratique de l'anglais.

**Conditions de service**

- Contrat à durée déterminée avec possibilités de renouvellement.
- Grade : GS-5, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 12 décembre 2014 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivant : cbrrecruitment@unicef.org.

**NB :** Prière mentionner obligatoirement le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

**Avis de vacance de poste CBRA/CRD/2014/001**  
**- 2ème Publication -**  
**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter**  
**UN(E) SPÉCIALISTE EN COMMUNICATION**  
**POUR LE DÉVELOPPEMENT**

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Communication pour le Développement sera chargé(e) essentiellement de la conception, la formulation, la gestion, l'exécution, le suivi et l'évaluation du programme communication pour le changement de comportement, de la stratégie de mobilisation sociale et de la communication externe afin de promouvoir les droits et valeurs sensibles du genre, cerner les problèmes des enfants dans le domaine public, renforcer la volonté politique en faveur de la mission et des objectifs de l'UNICEF, renforcer la crédibilité de l'organisation et l'efficacité du programme de pays dans son ensemble.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

**Profil requis pour le poste**

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales et/ou en sciences et techniques de la communication (sociologie, anthropologie, psychologie, communication, ...) avec un accent sur la planification de la communication stratégique pour le développement axé sur le changement de comportement, la mobilisation sociale, la communication participative et la recherche.
- Etre de nationalité Congolaise (RC),
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine du développement, de la planification des stratégies de communication et de la gestion des programmes de développement social, de préférence dans les pays en développement, avec une expérience pratique dans l'adaptation et l'application des processus de planification de la communication à des pro-

grammes spécifiques et méthodes et techniques de recherche.

Avoir une expérience de gestion d'une équipe

- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

**Conditions de service**

• Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.

- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 22 décembre 2014 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

**NB :** Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures reçues lors de la 1ère Publication seront prises en compte.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

**Avis de vacance de poste CBRA/CRD/2014/002**  
**- 2ème Publication -**  
**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter**  
**Un(e) Spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation**

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation sera responsable de la planification, du développement et de la mise en œuvre des stratégies de suivi et d'évaluation intégrées à l'appui du programme de pays.

Il/Elle sera chargé de soutenir les autres composantes du programme dans le suivi des stratégies adaptées aux enfants, axées sur l'équité et de fournir une analyse précise de la situation des enfants et des femmes au Congo. Il/elle mettra également un accent sur le développement des capacités nationales sur le suivi des plans locaux participatifs adaptés aux enfants, la gestion axée sur les résultats, l'approche genre fondée sur l'équité.

**Profil requis pour le poste**

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales (sociologie, démographie, Planification du Développement, Statistiques Economie, Suivi-évaluation...).
- Etre de nationalité Congolaise (RC).
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la planification, du suivi et évaluation des programmes et une bonne expérience dans le traitement des statistiques, la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives.
- Capacité d'analyse, de conceptualisation et de rédaction.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.

Capacité à travailler avec un minimum de supervision

- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes ainsi que celles liées à la recherche.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

**Conditions de service**

• Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.

- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.

• Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 22 décembre 2014 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

**NB :** Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures reçues lors de la 1ère Publication seront prises en compte.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

**Avis de vacance de poste CBRA/EDU/2014/001**  
**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter**  
**UN(E) SPÉCIALISTE EN EDUCATION**

Sous la supervision du Chef de Programme Education de Base, le/la spécialiste en Education sera responsable de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme éducation afin d'en assurer l'efficacité et l'efficience dans la réalisation de ses objectifs.

Il/elle sera responsable de l'identification des inégalités entre les sexes en matière d'éducation, et de l'élaboration d'approches innovateurs à l'élimination de ces inégalités en collaboration avec les autres sections. Il/elle veillera à ce que des mécanismes de contrôle soient mis en place pour suivre les progrès vers les objectifs de réduction des disparités en matière d'éducation.

**Profil requis pour le poste**

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences de l'Education ou en sociales (Développement International,...).
- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo).
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités au niveau national et international dans le domaine de l'éducation et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Un an d'expérience professionnelle dans le Système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse, de conceptualisation et de rédaction.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Capacité à travailler avec un minimum de supervision
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

**Conditions de service**

• Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.

- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 22 décembre 2014 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

**NB :** Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.



## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « La CPI a enquêté sur huit pays depuis son entrée en fonction en 2003. Tous sont africains. Ce n'est pas normal. »

**François Fall, ministre des Affaires étrangères de la Guinée Conakry, rfi.fr, 5 décembre 2014-12-08**

□ « La préoccupation essentielle de l'Union africaine et des chefs d'État africains est qu'il n'est pas question qu'un chef d'État en exercice soit traduit devant la CPI. C'est un problème de principe et de dignité. Nous pensons que la CPI doit en tenir compte pour l'avenir. »

**Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères du Togo, rfi.fr, 5 décembre 2014**

□ « ...force est de constater, à mi-mandat, que François Hollande s'est inscrit dans le fauteuil de ses prédécesseurs... Donc, on est encore à l'âge d'or de la Françafrique. »

**Fabrice Tarrit, président de l'association Survie, RFI, 21 novembre 2014**

□ « Je sais d'où je viens. Je ne suis pas plus grand que les gens qui m'ont donné le jour. »

**Robert Mugabe, président du Zimbabwe, APF, le 6 décembre 2014**

□ « Lorsqu'on a fait 22 ans au gouvernement, on n'a pas le droit de cracher sur ceux qui dirigent. Parce qu'on sait que ce n'est pas facile. »

**Laurent Dona Fologo, homme politique de Côte d'Ivoire (patron du Rpp), opposition modérée, journal « Fraternité matin » du 11 octobre 2014**

## VIOLENCES SUR LE GENRE

## Les jeunes scolarisés sensibilisés à la prise en charge et aux conséquences du fléau

Dans le cadre des activités marquant la 24<sup>e</sup> édition des seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a organisé le 6 décembre dernier, en partenariat avec le Fnuap, une causerie-débat à Brazzaville

De nombreux jeunes brazzavillois, notamment des élèves et étudiants ont été sensibilisés, entre autres, aux conséquences et à la prise en charge médicale, psychologique et juridique des victimes des violences faites aux femmes. En effet, les Nations unies ont placé cette 24<sup>e</sup> édition sous le thème : « De la paix chez soi à la paix dans le monde : défions le militarisme et mettons fin à la violence contre les femmes » Le Congo a, quant à lui, choisi le thème : « Jeunes du Congo, engageons-nous pour une jeunesse sans violence et respectueuse de la dignité de la femme ». Selon la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) au Congo, Barbara Laurenceau, les seize jours d'activisme (du 25 novembre au 10 décembre) sont une occasion de rappeler que des femmes sont victimes de violences tous les jours dans le monde entier et ceci ne peut plus durer. C'est aussi l'occasion de célébrer, au fil des générations, les nombreuses actions menées pour la systématisation de la réflexion, la détermination des stratégies de prévention et de réponse contre ces violences. « Les violences spécifiques faites aux femmes et aux filles représentent une violation des droits humains qui s'inscrit souvent dans le plus intime de la vie des femmes. Chaque jour des voix accablent les femmes, chaque jour des femmes sont harcelées jusqu'aux violences sexuelles. De trop nombreuses filles et femmes en perdent l'intégrité de leur identité et ou de leur vie », a-t-elle dénoncé.

Les violences faites aux femmes



Les participants/credit photo Adiac

touchent, a-t-elle poursuivi, tous les pays, toutes les classes sociales et reposent sur les préjugés stéréotypés et considérations sociales entretenues depuis des millénaires. « La mère battue bat son enfant, qui bat un autre enfant, qui deviendra un jour homme, et sera moteur de nouvelles violences. Les violences faites aux femmes nous concernent tous. Faisons toujours plus pour que dans un an, dans 10 ans, nos enfants, nos filles et fils, puissent regarder derrière et se dire quel chemin avons-nous parcouru ? », a invité Barbara Laurenceau.

Présidant la cérémonie, le ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a rappelé que la problématique de la prévention, de l'élimination et de la prise en charge de ce phénomène interpelle tous car les femmes et les filles sont victimes de formes multiples de violence. Cette violence se produit, a souligné Catherine Embondza Lipiti, au foyer, dans la rue, à l'école, au travail, pendant

les conflits comme en temps de paix. « Notre pays n'est pas à l'abri de ce phénomène des violences fondées sur le genre. A l'université, dans les collèges et lycées, les filles sont notamment

victimes du harcèlement sexuel de la part des enseignants et de leurs condisciples. Ce phénomène nous concerne tous. Nous avons tous intérêt à nous investir dans cette lutte contre les violences faites aux femmes », a-t-elle exhorté.

La violence familiale ou sexuelle se manifeste par des pratiques culturelles néfastes telles que les mariages précoces, les mariages forcés, les mutilations génitales féminines et bien d'autres. La ministre a enfin exhorté tout un chacun à dénoncer toute personne qui se rend coupable de ces actes iniques. « La tâche n'incombe pas uniquement au gouvernement, mais à tout citoyen. Soyons l'œil vigilant des institutions étatiques, partout où nous sommes », a conclu Catherine Embondza Lipiti.

Rappelons que cette causerie-débat a été marquée par la projection du film sur les violences faites aux femmes ; trois communications, le tout animé par la troupe théâtrale la « Grâce » qui a épaté les participants.

**Parfait Wilfried Douniama**



Institut Africain de  
Perfectionnement et de  
Renforcement des Capacités

## INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91  
E-mail : inscription@iprc-training.org  
Site web : [www.iprc-training.org](http://www.iprc-training.org)  
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

### DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014



VILLAGE ARTISANAL

# Les travaux déjà exécutés à environ 80%

Malgré le retard que le chantier a pris au départ, les travaux de construction du village artisanal ont pris une vitesse de croisière. A ce jour, selon la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany, qui a visité ce chantier, le vendredi 5 décembre, les travaux sont suffisamment avancés.

« Par rapport à ce que j'ai vu, je puis affirmer que les travaux sont déjà réalisés à environ 80%. Les travaux ont bien avancé, les entreprises dans certains cas, ont amorcé déjà leur phase de finition. Pour ma part, l'objectif d'offrir aux touristes un espace adéquat pour acheter les objets d'art et aux artisans d'améliorer le design, est plus ou moins atteint », s'est réjouie la ministre des PME, après avoir visité tout le chantier qui s'exécute au quartier Case-Barnier (Tsielampo), dans l'arrondissement 7 Mfilou.

En effet, en compagnie des cadres, agents et techniciens de son département, la ministre des PME a visité tous les trois chantiers en exécution dans ce site. En premier lieu, le chef de département des PME a visité le bâtiment principal de 4 niveaux, prévu pour abriter tout le service administratif, notamment des bureaux administratifs et une salle de conférences. Les travaux de construction de cet immeuble avancent normalement, il ne reste plus que les travaux de finition.

Ensuite, Yvonne Adélaïde Mougany et sa suite ont visité un autre bâtiment d'un niveau, le vrai noyau du village artisanal, où se construisent de part et d'autre, de nombreuses salles modernes, dans lesquelles les artisans, selon leurs spécialités, se produiront. Il s'agit des spécialités telles que le bronze, la peinture, la teinture, la maroquinerie, la bijouterie, la couture, la vannerie, la sculpture en bois, la confection textile, la décoration, le tissage macramé ainsi que le stylisme modélisme.

Il se construit aussi, en bas de ce bâtiment, un amphithéâtre d'une capacité d'accueil d'environ 250 places, réservé aux expositions et aux spectacles.

Par rapport à l'ambition du projet, le chef de département des PME a donné des instructions fermes à la compagnie en charge d'exécuter les travaux, pour que la capacité d'accueil de cette salle jugée trop exiguë soit augmentée jusqu'à au moins 500 places.

Yvonne Adélaïde Mougany a bouclé sa visite par la visite d'un autre bâtiment R+1, qui abritera la salle de formation et d'information ainsi qu'un restaurant moderne avec tous les services affiliés.

Une disposition prise pour permettre aux touristes et à tous ceux qui fréquenteront le site, de passer leur temps dans les bonnes conditions.

Ce projet vise quelques objectifs fondamentaux : développer le secteur des PME au Congo, créer des emplois et contribuer au meilleur classement du pays dans les prochains Doing Business.

Firmin Oyé

# En vente à la Librairie

« LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »

Assurances et Réassurances du Congo

ASSURANCE AUTOMOBILE      ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT  
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE      ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)  
 ASSURANCE MALADIE      ASSURANCE INCENDIE  
 ASSURANCE VOYAGE      ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION  
 ASSURANCE TRANSPORT      ASSURANCE SCOLAIRE  
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

le monde de l'informatique

## Promotion spéciale

## Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570

**Spécificités**

- \* Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- \* 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 479.000 TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)

**Spécificités**

- \* Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

➤ Acer Aspire V5-131

**Spécificités**

- \* Intel Celeron
- \* Système d'exploitation Windows 7
- \* 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- \* 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 259.000 TTC

Garantie 1 an

Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO  
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Lancement du concours de la meilleure investigation journalistique

L'idée a été émise à l'occasion de la journée internationale de lutte contre la corruption, célébrée le 9 décembre de chaque année.

Lamyr Nguéle, le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, a précisé qu'il procédera à partir de la semaine prochaine au lancement de la première édition du concours de la meilleure investigation journalistique sur la corruption et la fraude. Un prix sera décerné aux meilleurs journalistes locaux de presse écrite et de radio-télévision. « L'objectif poursuivi est de permettre aux journalistes de jouer un rôle plus actif dans l'éveil médiatique, pour l'amélioration de la gouvernance en République du Congo », a déclaré Lamyr Nguéle.

« Rompez la chaîne de la corruption », tel est thème rete-

nu cette année par les Nations unies qui entendent sensibiliser tous les citoyens des pays riches et pauvres car les populations ont fait de la corruption un mode de vie. Loin d'être un simple crédo, la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude déclare que les pouvoirs publics congolais se sont engagés dans le combat contre ce phénomène social aux effets dévastateurs. Pour cette année, elle a effectué avec les organisations de la société civile une série de descentes, dans les hôpitaux et les tribunaux de Brazzaville où les responsables et les usagers des services publics ont été sensibilisés. « La lutte contre la corruption, on ne le dira jamais assez, demeure l'affaire de tous. Ensemble, rompons la chaîne de la corruption dans notre pays », a conclu Lamyr Nguéle.

Nancy France Loutoumba

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Examen du document de la politique et stratégie de l'espace

Les experts de la conférence des ministres africains de la science et de la technologie (AMCOST) examinent du 8 au 10 décembre, à Brazzaville le document permettant d'élaborer le monitoring du temps et du climat pour éviter les catastrophes.

Ce document sert également à surveiller la sécurité du pays, la télémédecine et l'espace pour une meilleure garantie.

Les travaux de la 15e session de validation et stratégie du groupe de travail sur l'espace ont été ouverts, par le directeur de cabinet du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Ignace Ta-Liane Tchibamba au ministère des Affaires Etrangères.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation de la 5e session de l'Amcost tenue à Brazzaville. L'objectif est de planifier les activités

sectorielles sur une marge temporelle de dix ans.

D'après le commissaire en charge des ressources humaines, science et la technologie de l'Union africaine, Paul de Martial Ikounga, l'Afrique a besoin de se placer à un niveau qui lui permet d'exploiter toutes les possibilités de l'espace.

Ce groupe deviendra le sous-comité de l'Afrique pour définir l'ensemble des programmes de recherches sur les questions de l'espace. Il s'emploie depuis deux ans pour élaborer la politique et l'espace du continent africain dont le document avait été adopté par les chefs d'État africains et de gouvernement lors de 23e sommet à Malabo en 2014.

Le document de la stratégie africaine de la science, de technologie et de l'innovation 2024, permettra de planifier les activités sectorielles sur la marge temporelle de dix ans.

Lydie Gisèle Oko

## INSTRUCTION CIVIQUE

## Le gouvernement entend assainir le cadre moral et civique national

Le ministre de la Jeunesse et de l'Instruction civique, Anatole Collinet Makosso, a exhorté les responsables des clubs civiques à faire de leurs structures des espaces citoyens pour la République en vue de mieux assainir le cadre moral et civique national, et de faire des Congolais des citoyens lucides, unis et solidaires dans le respect de la diversité



Anatole Collinet Makosso et Yvonne Brigitte Mampouya Bazounga/credit photo Adiac

La direction départementale de l'instruction civique de Brazzaville a organisé du 25 novembre au 4 décembre dernier, en partenariat avec la Fondation jeunesse, sport et paix en Afrique, des rencontres citoyennes en milieu de clubs civiques dans tous les arrondissements de Brazzaville et dans la sous-préfecture de l'Île Mbamou. Le but de ces sessions de formation placée sous le thème : « Le citoyen face au développement de son pays », était de vulgariser la politique du gouvernement en matière d'encadrement des populations.

En effet, pendant plus d'une semaine, cette thématique a donné lieu à des exposés portant sur le rôle des clubs civiques ; l'éducation de la jeunesse à la citoyenneté et à la culture de paix par les activités sportives et socio-éducatives. Selon la directrice départementale de l'instruction civique de Brazzaville, Yvonne Brigitte Mampouya Bazounga, ces sous-thèmes ont été suivis avec beaucoup d'intérêt par les participants. « Le bon citoyen est celui qui est permanentement interpellé par sa conscience en reconnaissant ses droits et devoirs. Je suis comblée d'un seul sentiment, celui d'une mission bien accomplie, malgré quelques dif-

ficultés rencontrées. Ces journées citoyennes sont appelées à rester dans les mémoires comme repères de tous comportements », a-t-elle déclaré.

Clôturant les travaux le 5 décembre à l'hôtel de ville de Brazzaville, le ministre de l'Instruction civique a rappelé le contexte dans lequel a été mis en place le département qu'il dirige actuellement. Le but est de mettre, a-t-il expliqué, en place des mécanismes efficaces et efficaces de promotion en profondeur des valeurs citoyennes et de paix, de respect, de vivre-ensemble et de lutte contre les antivaleurs. Les foyers d'animation de l'instruction civique mis en place un peu partout à travers le pays ainsi que les clubs civiques installés dans les villages, les ruelles, les blocs, les zones et les quartiers sont des structures de proximité en vue de mieux rapprocher le civisme du citoyen. « Ce sont des structures d'éveil de conscience citoyenne, de promotion et de maintien de la paix, de valeurs morales et civiques, au travers des échanges permanents, entre citoyen, autour des questions d'actualité sans tabou, du vivre-ensemble, de respect et de civilité. Elles sont pour le gouvernement des organes de relais des informa-

tions officielles au niveau de la base, car, il s'agit de ne point laisser aller, dans tous les sens, nos populations, au gré de vents de tout genre de nature à continuer de déchirer notre tissu social », a précisé Anatole Collinet Makosso. Il a, par ailleurs, exhorté des clubs civiques à faire des Congolais des citoyens sachant taire les émotions personnelles au profit de l'intérêt général, des citoyens profondément hostiles à la violence aveugle, à l'intolérance, au désordre et à toute autre attitude contraire au vivre-ensemble. « Vous devez être permanentement la source d'inspiration et le mode de vie sans reproche, pour l'ensemble de nos citoyens avec lesquels nous devons rebâtir nos repères identitaires, revaloriser nos codes sociaux et les valeurs qui avaient toujours fondé notre société et construire ensemble un nouveau logiciel mental commun fait d'intégrité, d'honnêteté, de dignité, de bon-vivre-ensemble et débarrassé de tout virus de l'intolérance, de la haine tribale et tout autre parasite nuisible au bon sens et au savoir-vivre », a conclu le ministre de la Jeunesse et de l'Instruction civique.

Parfait Wilfried Douniama

## REMERCIEMENTS



Les familles Eboma Boto-Maleka et Monabeka remercient parents, amis et connaissances qui les ont assistés spirituellement, moralement, matériellement et financièrement lors des décès de madame Eboma-Boto Colette et de son fils Maleka Eboma Keen Maïcol Popaul survenus ce lundi 24 novembre 2014 au quartier Ngamakosso Talangai. Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.



## IN MEMORIAM

09 décembre 2013 - 09 décembre 2014  
Une (1) année déjà ; que monsieur Nganga Brice Isidore agent retraité de l'OMS, a quitté la terre des hommes.

En ce jour mémorable chargé de souvenirs nous familles de l'illustre disparu, La veuve Nganga et ses enfants associant notre profonde douleur à celle des amis et connaissances qui l'ont connu et aimé. Ayant tous une pensée pieuse à son illustre mémoire.







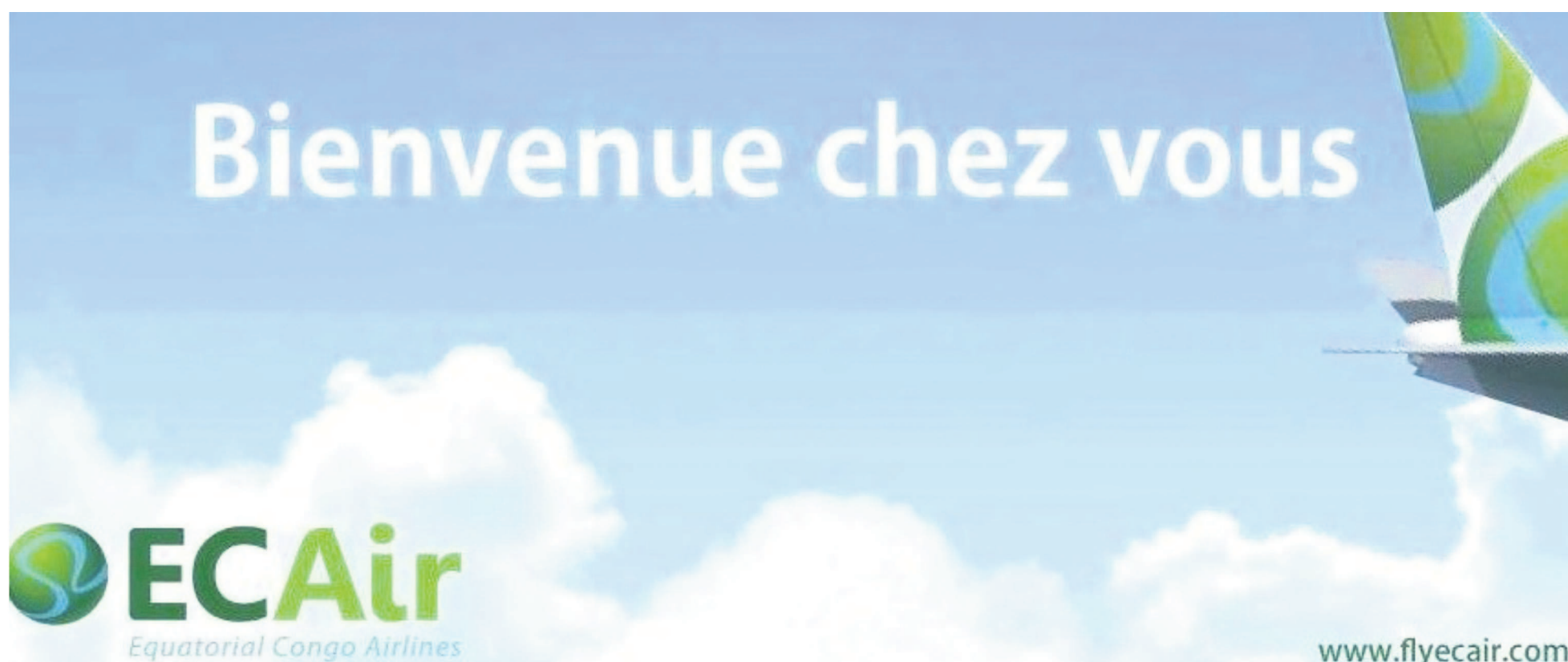
LE VRAI GOÛT DU COCA-COLA  
MAIS AVEC **ZERO** SUCRE

**C'EST POSSIBLE**

Un produit de







**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
05/12/2014



L'édition 2014 du salon Afric Talents a eu lieu aux Salons Hoche, à Paris, ce vendredi 5 décembre. Le rendez-vous des entreprises qui opèrent sur le continent et des demandeurs d'emploi qualifiés a atteint ses objectifs selon la direction d'AfricSearch.

La délégation d'ECAir, la compagnie aérienne nationale de la République du Congo, dirigée par Mme Fatima Beyina-Moussa, récemment élue Présidente de l'Association des compagnies aériennes d'Afrique (AFRAA), a tenu un stand durant l'événement. Plus d'une centaine de candidatures ont été reçues, toutes d'une qualité remarquable.

Laure Mombongo, Directeur général adjoint des ressources humaines d'ECAir, a présenté aux jeunes diplômés et cadres expérimentés, les opportunités d'emploi au sein de Equatorial Congo Airlines. En pleine expansion, avec l'ouverture de huit nouvelles destinations régionales dans les six prochains mois (Libreville, Abidjan, Dakar, Yaounde, Bamako, Luanda, Bangui, N'Djamena), ECAir compte recruter plusieurs dizaines de Personnel navigant commercial (PNC), des pilotes, des cadres, des commerciaux, des jeunes diplômés...

Stanislas Tchikaya, pilote et responsable de la formation des équipages, a participé à une conférence sur le thème de l'expansion d'ECAir et des perspectives d'avenir en terme d'emploi, en compagnie de Nicolas Négoce, responsable de la communication et des relations publiques et Zora Wada, coordinatrice du Personnel navigant commercial (PNC).

Les visiteurs du salon Afric Talents ont également eu l'opportunité d'échanger avec Maxhel Guelon et Chanel Ibara, PNC, ainsi que le chef pilote d'ECAir, le commandant Marcel N'Goma.

Créé en 1999, Afric Talents a été organisé pour la première fois à Paris avant de s'étendre à d'autres grandes villes à l'instar de Dakar, Washington et Bamako. Le concept a permis à des milliers de jeunes africains de trouver des emplois ou stages sur le court terme.

**Contacts Communication & Relations Publiques ECAir :**

Nicolas Négoce  
Tél : +242 06 510 30 23  
Courrier : nicolas.negoce@flyecair.com

**A propos d'ECAir :**

Compagnie aérienne nationale de la République du Congo créée en 2011, ECAir emploie plus de 400 collaborateurs. En 2013, la compagnie a transporté 220 000 passagers. ECAir opère jusqu'à 128 vols hebdomadaires depuis Brazzaville (République du Congo) vers Paris Roissy, Dubaï, Cotonou, Douala, Pointe-Noire, Ollombo. La compagnie a également mis en place une navette fluviale pour les passagers en provenance ou à destination de Kinshasa (République démocratique du Congo). ECAir est la première compagnie congolaise à relier directement le continent au Moyen Orient avec 3 dessertes hebdomadaires vers Dubaï. Pour en savoir plus : [www.flyecair.com](http://www.flyecair.com) ou par téléphone au +(33) 01 78 77 78 77 ou au +(242) 06 509 05 09. Notre siège se situe en face de l'Aéroport de Maya-Maya, à Brazzaville, République du Congo.

**Pour plus d'informations :**

- \* Informations et réservations : [www.flyecair.com](http://www.flyecair.com)
- \* Visuels : [www.flyecair.com/gallery](http://www.flyecair.com/gallery)
- \* Facebook : [www.facebook.com/pages/ECAir-Equatorial-Congo-Airlines](http://www.facebook.com/pages/ECAir-Equatorial-Congo-Airlines)
- \* Twitter : [www.twitter.com/ECongoAirlines](http://www.twitter.com/ECongoAirlines)
- \* Instagram : [econgoairlines](https://www.instagram.com/econgoairlines)



## TOURISME ET ENVIRONNEMENT

# Une quarantaine de cadres s'imprègnent de la Gestion axée sur les résultats

Dans le but de promouvoir l'amélioration et l'efficacité de l'action de son administration, le ministre du Tourisme et de l'environnement, organise du 8 au 19 décembre, avec l'appui technique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Congo, un séminaire dit de renforcement des capacités de ses cadres et agents.



Les officiels posant avec les participants ; crédit photo Adiac

En effet, les participants vont, pendant dix jours, apprendre les outils de la Gestion axée sur les résultats (GAR) qui leurs seront enseignés par les formateurs de Setym international, une société canadienne qui a fait le déplacement du Congo pour la circonstance. Selon le représentant résident du PNUD, Anthony Ohemeng-Boamah, ce séminaire vise à consolider les connaissances des fonctionnaires sur l'approche de la GAR qui est devenue un outil de référence indispensable non seulement pour les entreprises du secteur privé mais également pour les administrations publiques.

« La GAR s'impose de nos jours comme un impératif car, elle vise une utilisation plus rationnelle et judicieuse des ressources dans la mise en œuvre des politiques de développement pour l'atteinte des objectifs et résultats fixés. Etant une méthode de gestion appliquée qui sert de veille à travers ses outils à l'atteinte des résultats clairement définis, la GAR offre un cadre cohérent de planification et de gestion stratégique qui améliore l'efficacité et l'efficience en s'appuyant sur la responsabilité des acteurs », a rappelé le représentant du PNUD. Il s'agit d'une stratégie de gestion et l'utilisation d'outils visant, a insisté le coordonnateur du Système des Nations unies, à apporter d'importants changements dans le mode de fonctionnement des organismes quelle que soit leur nature. L'accent étant mis sur l'amélioration des performances et la réalisation des résultats. D'après le représentant onusien, la GAR a toujours apporté la preuve de sa grande efficacité dans tous les

pays où elle a été appliquée. « La République du Congo, à l'instar des autres pays africains, a franchi un pas significatif en adoptant la GAR comme outil d'accompagnement au développement national. L'utilisation des outils acquis dans le cadre de ce séminaire, aidera les fonctionnaires à planifier avec aise les activités du ministère pour atteindre les objectifs individuels et les missions confiées à leur ministère », a conclu Anthony Ohemeng-Boamah.

Présidant la cérémonie, le directeur du cabinet du ministre du Tourisme et de l'environnement, Léonard Nieré, pense que l'organisation de ce séminaire est une réponse adéquate aux faiblesses dont fait montre certains cadres et agents de ce ministère en matière de la GAR. « L'organisation de ce séminaire s'est imposée à nous, afin de poursuivre les efforts d'implantation de la GAR entrepris par le Comité de suivi et d'évaluation des politiques et programmes publics. L'objectif est la vulgarisation, par vous séminaristes, de l'outil de la GAR au sein de leurs directions respectives afin de voir chaque entité du département jouer pleinement son rôle et particulièrement les directions générales, bras techniques du ministère », a précisé le directeur de cabinet, espérant que les directions auxquelles les participants appartiennent bénéficieront de cet investissement en renforcement des capacités.

Signalons que les quarante participants sont répartis en deux groupes et suivront des animations conceptuelles et des ateliers pratiques.

**Parfait Wilfried Douniama**



SNE

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTRICITÉ  
Cellule de Gestion des Marchés Publics  
Siège-Social : Bd Denis Sassou Nguesso  
B.P 95 - Tél/Fax : 222 81 05 66/222 81 05 69  
E-mail : [snecongo@caramail.com](mailto:snecongo@caramail.com)  
REPUBLIQUE DU CONGO

Brazzaville, le 9 Décembre 2014

## AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° 012T/SNE/DG/CGMP/2014.-

Réf. : Travaux de pose des coffrets sécurisés avec compteurs électroniques basse tension.

1. La Société Nationale d'Electricité a prévu dans son budget d'investissement des fonds pour financer l'acquisition et la pose des compteurs basse tension et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de pose des coffrets sécurisés avec compteurs électroniques basse tension.
2. A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
  - ✓ Pose de 12 000 coffrets sécurisés avec compteurs électroniques basse tension aux abonnés des agglomérations de Brazzaville et Pointe-Noire.
3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent se renseigner sur le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Cellule de Gestion des Marchés Publics, sise 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 08h00 à 15h00. Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 600 000 F CFA, payable en espèce.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 09 janvier 2015 à 13h00 et seront ouvertes le 09 janvier 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : salle des réunions de l'immeuble du siège social de la SNE, sise 4<sup>ème</sup> étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offre, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire/[corneilleobonga@yahoo.fr](mailto:corneilleobonga@yahoo.fr), [amourespoirabe@yahoo.fr](mailto:amourespoirabe@yahoo.fr),  
Tél : 222 81 06 58/242 05 558 08 02/ 242 06 688 88 58/ 242 05 588 88 58.

Le Directeur Général  
Président du Directoire.

  
Louis KANOHA ELENGA  
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTRICITÉ  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE  
REPUBLIQUE DU CONGO

## NÉCROLOGIE

Le Docteur Mombouli Jean Vivien son excellence Mr Mombouli Serge, Ambassadeur du Congo aux Etats Unis Mme Mangondo Colette née Mombouli Mme Taty Nicette Mme Pambou Nathalie Mombouli Pélagie Mbouli Judith Les enfants Mombouli, les enfants de Feu ASSELE Maurice Mr Gankama Henri et enfants, Mr Dzon Mathias et enfants, Mr Mangondo Victor, la famille CONCKO et enfants, Mr DIAWARA, Mme FOUTY Marie Immaculée, Mr LEMOUNTOU BASSA et enfants, Mme, Lemountou Simone et enfants, Mme Lemountou Ciotilde et enfants, Monsieur SAO Alain et enfants, Madame Margot et enfants, Mr TATY Manuel et enfants, la Famille de feu Pouele Alexandre, la Famille de feu TATY Ernest, Mr le Ministre Colonel BAGUI TCHITCHELLE et les familles :



: Tchinganana, Tchibanza, Tchikrafi, Sow, Bikoula, Addo, Pambou, Millongo-Taty, ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de regrettée mère, sœur, tante, grand-mère, arrière grand-mère, la nommée Taty Tchizinga Antoinette (mère Antou), membre confirmé de l'OPH. Décès survenu le dimanche 07 décembre 2014 à son domicile.

La veillée mortuaire se tient au domicile de la disparue sis quartier REX, EX La Planète.

Adresse : n°190 au Croisement de l'Avenue Louis Portella et Schoelcher. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



## CENTRAFRIQUE

# Le chef de la Minusca souhaite revitaliser l'accord de Brazzaville

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (Minusca), Babacar Gaye, a été reçu le 8 décembre par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, médiateur dans la crise en RCA.

Le Chef de la Minusca était venu faire le point de la situation en RCA comme il a l'habitude de le faire par intervalles réguliers depuis qu'il dirige cette force internationale de maintien de la paix.

Abordé à sa sortie d'audience, Babacar Gaye a indiqué que les Centrafricains semblent s'être dorénavant engagés pour la paix malgré des violences qui sont signalées quelques fois dans le pays. « Depuis, il y a beaucoup de développement, un engagement des différents groupes armés à participer au forum de Bangui, à choisir la voie du développement et du DDR », a-t-il déclaré. « Nous tenons à ce qu'il y ait une appropriation de ce processus par la partie centrafricaine », a insisté le chef de la Minusca, ajoutant que la présidente de la transition, Catherine Samba-Panza va mettre sur pied un comité chargé de la préparation du forum de Bangui. Lequel aura la mission de baliser le chemin et fixer la date exacte des assises. « Nous avons lancé l'idée qu'il y a à la fin de l'année à Bangui de nouveau une revitalisation de l'accord de Brazzaville qui est un excellent accord », a poursuivi le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, qui a, par ailleurs



Denis Sassou N'Guesso et Babacar Gaye

affirmé qu'il n'était pas bon que la transition politique centrafricaine connaisse elle aussi des soubresauts.

En dépit des efforts consentis par la force internationale, le chef de la mission de l'ONU en RCA a reconnu que les violences se poursuivent toujours en Centrafrique: « Il y a toujours des soubresauts. Cela s'est passé récemment à Bambari où il faut déplorer la mort d'une dizaine de personnes suite à des violences entre communautés, des violences aveugles, des violences absolument inutiles », a regretté Babacar Gaye. Pour cela, il a rappeler à tous les groupes armés qui avaient pris l'engagement de cesser la violence, en signant

devant de nombreux témoins et dans « une ambiance empreinte d'une très grande émotion » que ne pas respecter leurs engagements « les rend justiciables ».

Rappelons que le dernier voyage du chef de la Minusca au Congo dans le même cadre remonte au 3 octobre. À cette occasion, les deux personnalités avaient échangé sur la nécessité de relancer le processus enclenché depuis le forum de Brazzaville consacré à la situation RCA. Cela s'était traduit par des missions que le médiateur a dépêchées en RCA, conduites par le ministre congolais des Affaires étrangères et de la coopération, Basile Ikouébé.

Nestor N'Gampoula

## Les éléments de Baba Laddé signalés autour de la ville de Kabo

L'ancien chef rebelle tchadien du Front populaire pour le redressement (FPR) et préfet de la ville de la Grande Sido, le général Baba-Laddé, serait sur le sol centrafricain. Sa présence a été trahie à 25 kilomètres de la ville de Kabo, au village Bateldjé sur l'axe qui mène à Batangafo. Dans leur progression vers ce village, Baba Laddé et ses hommes auraient tué cinq jeunes centrafricains.

L'information jusqu'alors n'est pas confirmée par une source officielle. Selon ces habitants, Baba Laddé serait arrivé dans la localité de Bateldjé depuis le 5 décembre, peu avant midi.

L'équipe aurait été agrandie par l'arrivée d'autres éléments qui se seraient livrés à des exactions sur leur passage. « D'autres éléments de l'ancien chef rebelle Baba Laddé sont également arrivés dans la ville. Sur leur passage, ils ont abattu quatre jeunes allant vers le croisement Moyen-Sala, précisément sur l'axe Bateldjé-Behini1 », a rapporté la source avant d'ajouter qu'un autre jeune a également été tué par un autre groupe d'éléments venus de la localité de Gondava. « Les hommes de Baba Laddé ont égorgé un jeune homme sur le pont Vafio, à 9 kilomètres de Kabo », a affirmé un habitant.

Ces mêmes sources déclarent que des militaires tchadiens seraient à la troupe de Baba Laddé, en cavale depuis un bout de temps après avoir été révoqué de son poste de préfet.

Abdel Kader Baba Laddé a été traqué par l'armée tchadienne ; lui et ses hommes s'étaient installés pour une fois dans la région de Kaga Bandoro, en République Centrafricaine en 2008 où ils avaient commis plusieurs exactions sur la population.

Par le canal des éléments de la Force multinationale de l'Afrique centrale (Fomac), il s'était rendu aux autorités centrafricaines dans la ville d'Ippy située dans le centre du pays.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RCA)

# Seule une TOYOTA va jusque là.



**CFAO MOTORS CONGO**  
cfaogroup.com

Pointe-Noire: 13, rue Côte Matève, Tél: 05 550 17 78 / 06 665 44 65  
Brazzaville: bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39  
www.cfaomotors-congo.com

**TOYOTA**



## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Delly Sessanga suspend l'examen de sa proposition de loi électorale

**Le député national a exigé des pourparlers afin d'éviter l'impasse décelée par lui dans la continuité de l'État.**

Lors du point de presse organisé le 7 décembre à l'hôtel Afromozia, à Macampagne, peu avant la publication du gouvernement Matata II, le député de l'opposition Delly Sesanga Himpungu a promis d'approcher le bureau de la chambre basse du Parlement en vue d'étudier les contours de sa décision de retirer sa proposition de loi électorale au débat à l'hémicycle.

Pour ce dernier, en effet, le contexte politique actuel ne permet plus l'examen de cette proposition de loi qu'il a présentée depuis 2012 et qu'il soutient toujours. Il a fait observer que le processus électoral est un sujet hautement sensible dans la mesure où ça touche à la crédibilité et à la solidité du système démocratique de la RDC.

Le président de l'Envol exige, par ailleurs, des préalables afin d'aboutir aux résultats qu'il a visés par la rédaction et la soumission de ce projet de loi. Delly Sesanga a notamment réclamé des pourparlers autour de la

question électorale.

**Volonté d'un consensus**

Pour Delly Sesanga, il faut un consensus afin d'assurer la régularité du processus électoral et éviter le pays de se retrouver dans l'impasse. « *La tournure que prend le débat sur la révision de la loi électorale est contraire à ce que j'ai voulu. Nous avons besoin de la sérénité. Sans la régularité du processus électoral, nous risquons de mettre en mal* ce pays », a-t-il prévenu, soulignant ainsi ses inquiétudes sur l'avenir du pays. Je pense, a-t-il ajouté, que le débat doit être élargi à l'ensemble des forces politiques pour voir quelles sont les grandes questions qui s'imposent à la loi électorale, le découpage sur la base des données démographiques actualisées.

La priorité en matière électorale, selon Sessanga, réside



Delly Sesanga annonçant sa décision à la presse Photo Adiac

dans la recherche du consensus. À l'en croire, tous les acteurs politiques de la RDC ont le devoir de se mettre d'accord sur le mode de scrutin, le financement du cycle électoral, la régularité du cycle électoral ainsi que le mécanisme de contrôle. « *Et le président de l'Assemblée nationale a un rôle prépondérant à jouer dans la recherche du consensus* », a-t-il souligné. Corriger les anomalies consta-

tées Le coordonnateur de l'opposition républicaine, Delly Sesanga, a rappelé que sa proposition de loi présentée en 2012 visait à « *renforcer le mécanisme de transparence* » du processus électoral, en corrigeant les anomalies constatées au cours des précédents cycles électoraux. Les points abordés ont notamment trait sur la gouvernance de la Commission électorale nationale indépen-

dante, le mode de scrutin (il privilégie la proportionnelle) ainsi que la transparence dans les opérations électorales. Delly Sessanga, qui a noté le dépôt par le gouvernement à l'Assemblée d'un projet de loi électorale plusieurs mois après sa proposition, a regretté que son texte soit soumis à l'examen à l'approche de la clôture de la session parlementaire.

**Défendre les convictions**

Delly Sesanga a affirmé son opposition à pouvoir défendre des convictions auxquelles il ne croit pas, ni des positions techniques qui sont aux antipodes de ce qu'il souhaite. Apportons des clarifications sur la question, il a noté que sa proposition de loi n'a jamais visé la révision constitutionnelle. « *En tant que démocrate et ancien président de la commission politique, administrative et juridique de l'Assemblée nationale, je ne peux jamais imaginer d'être complice de la modification de la loi fondamentale par une simple loi* », a-t-il dit, en notant qu'il ne pouvait pas non plus proposer une loi basée sur l'exclusion.

Lucien Dianzenza

## SANTÉ

## Clôture du congrès sur les pathologies émergentes et réémergentes

**Organisés dans le cadre du trentenaire de l'Institut national des recherches biomédicales (INRB), les travaux de ce congrès ont pris fin le samedi dernier à Kempiski fleuve Congo Hôtel.**

Le congrès clôturé par le secrétaire général à la Santé, le Dr Pascal Mukengeshay, a été sanctionné par la lecture de la déclaration de Kinshasa de la table ronde sur le choléra. Cette déclaration témoigne de l'engagement des partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux dans la lutte contre cette maladie.

Dans cette déclaration, les participants reconnaissent l'impact négatif du choléra sur la santé des populations à cause du manque des ressources appropriées. Pour ce faire, ils recommandent la mise en œuvre des interventions multisectorielles adaptées qui ciblent les points chauds de la maladie. Il a été demandé aux gouvernements d'Afrique d'engager en urgence la stratégie globale et intégrée dans la mise en œuvre de la lutte contre le cholera. Bouclant ce congrès, au nom du ministre de la Santé publique, le secrétaire général à la santé, a reconnu que l'INRB dirigé par le Pr Muyembe fait l'honneur du pays. C'est grâce à cet institut, laisse-t-il entendre, que la RDC a été reconnue, acceptée comme un pays qui a une expérience dans la gestion des épidémies telle que la maladie à virus Ébola que nous avons gérée en peu de temps, parce que le Pr Muyembe et toute son équipe ont insisté pour la mise en place d'un système d'alerte précoce pour vite endiguer la maladie. Cette alerte précoce, reconnaît le secrétaire général à la Santé, a permis non seulement de contenir l'épidémie mais d'organiser la riposte sur le terrain.

De son côté, l'organisateur de ce congrès, le Pr Muyembe, a remercié avec des mots justes tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette rencontre scientifique qui a mis en présence des experts congolais et internationaux qui ont échangé autour des pathologies émergentes et réémergentes d'origine infectieuse et non infectieuse. Le Pr Muyembe a émis le vœu de voir des telles rencontres être organisées chaque année parce que, soutient-il, nous avons atteint la maturité pour organiser de pareils événements. Les médicaments contrefaits, parasite, pathogénie, diagnostic et traitement malaria, trypanosomiase, filariose, parasites-population et santé, épidémiologie, contrôle et surveillance, infection et nutrition, bactérie-population et santé, épidémiologie contrôle, surveillance et prévention sont autant des sous-thèmes développés lors de ce congrès.

Aline Nzuzi

## ENJEUX POLITIQUES

## Le gouvernement de cohésion nationale est enfin là

**Attendu depuis plus d'une année, le gouvernement dit de cohésion nationale, composé de quarante-huit membres avec le chef du gouvernement, n'a pas réservé beaucoup de surprises**

Le suspense a finalement été levé le 7 septembre avec la publication du fameux gouvernement de cohésion nationale attendu depuis plus d'une année. Depuis octobre 2013, la publication de ce gouvernement mainte fois reportée aura tenu en haleine l'opinion intérieure au point de faire douter plus d'un quant à son avènement. Recommandé par les concertations nationales, ce gouvernement était devenu plus qu'une exigence pour le pays en quête de nouveaux repères. Il vient d'être oublié à la veille du traditionnel discours du chef de l'État devant les deux chambres législatives réunies en congrès. Attendu pour le 8 décembre, Joseph Kabila se pliera à cet exercice constitutionnel d'ici le 15 décembre prochain à la clôture de l'actuelle session ordinaire, le temps d'installer la Cour constitutionnelle et la nouvelle équipe gouvernementale, apprend-on.

Que retenir du nouveau gouvernement ? Pas grand chose. Le chamboulement tant attendu n'a pas eu lieu. Bien d'espoirs ont été déçus. Matata Ponyo conserve bien son fauteuil de Premier ministre. À peine sept membres de l'opposition ont fait leur entrée dans la nouvelle équipe sans recueillir l'aval de

leurs partis respectifs. En lieu et place de gros calibres, Joseph Kabila devra composer avec ceux que d'aucuns qualifient de « pseudo opposants » relativisant ainsi la portée de leur combat politique. La grande moisson est venue du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean Pierre Bemba qui, jusqu'en dernière minute, s'opposait à toute entrée de ses membres au sein dudit gouvernement. Trois personnalités de ce parti politique, en l'occurrence le secrétaire général Thomas Luhaka, Germain Kambinga et Omer Egwake ont, contre toute attente, été nommés respectivement vice-Premier ministre en charge des Postes, Téléphones et Télécommunications et ministres de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire. Le MLC par son secrétaire général adjoint Fidèle Babala a crié à la trahison suspendant par le fait même les concernés de leurs fonctions en attendant de formaliser leur exclusion par une décision du bureau politique. Même situation à l'Union pour la démocratie sociale qui semble ne pas se reconnaître en Daniel Madimba nommé à la Recherche scientifique. Quant à Michel Bongongo désigné ministre d'État au Budget, il paraît avoir reçu le quitus des structures de l'opposition républicaine proche de Léon Kengo Wa Dondo d'où il est issu.

En tout état de cause, pas de gros calibres connus de l'op-

position ne font partie du nouveau gouvernement où la majorité présidentielle conserve les postes stratégiques. Sur les quarante-sept portefeuilles, le camp présidentiel s'est accaparé notamment la vice-primature et le ministère de l'Intérieur et Sécurité, mais aussi la Défense et les Finances attribués respectivement à Évariste Boshab, Aimé Ngoi Mukena et Henri Yav Mulang. Outre les caciques connus du kabilisme qui gardent leur fauteuil à l'instar des inconditionnels tels que Lambert Mende Omalanga, de Raymond Tshibanda ou encore de Maker Mwangu, des anciens ministres comme Alexis Tambwe et Olivier Kamitatu sont revenus aux affaires. Cependant sur les quarante huit membres du gouvernement, il y a moins de dix femmes.

Avec trois vice-Premiers ministres dont un provenant du Parti lumumbiste unifié Willy Makiashi chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, deux ministres d'État, des ministres et des vice-ministres, ce gouvernement de cohésion nationale, il est clair que ce gouvernement de cohésion nationale a plusieurs défis à relever. Parmi eux, celui d'encadrer le processus électoral jusqu'à son aboutissement avec, à la clé, le règlement de la question constitutionnelle par voie référendaire, si l'option de solliciter la sanction du peuple était levée.

Alain Diasso



## BCC

## Pas de surchauffe sur le marché à l'approche des fêtes de fin d'année et Nouvel An

**Le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, a rassuré les Congolais au cours du point de presse qu'il a tenu à l'issue de la onzième réunion du comité de politique monétaire.**

Pour le gouverneur de la BCC, la surchauffe observée autrefois sur le marché des biens et services à l'approche des festivités de fin d'année et Nouvel An est déjà effacée de mémoire des Congolais. « *Nous ne vivons plus cette psychose depuis plusieurs années* », fait-il remarquer tout en ajoutant qu' aussi longtemps que le gouvernement mettra en œuvre une politique fiscale et budgétaire qui vise, comme cela est le cas présentement, la performance et la stabilité des finances publiques, aussi longtemps que la BCC restera indépendante et sera en mesure d'honorer son engagement de maintenir toujours la stabilité de prix, on ne vivra pas de situation de surchauffe même à la veille des fêtes. Car, ajoute l'autorité monétaire de la BCC, autant la stabilité des prix

est une priorité pour la BCC autant la performance des finances publiques est également une priorité pour le gouvernement. S'adressant à ceux qui mijotent de spéculer sur le prix et le change, le gouverneur de la BCC leur met en garde : « *Ils écoperont des pertes énormes* ». À l'issue de la réunion du comité de politique monétaire, laquelle réunion a passé en revue l'évolution de la conjoncture économique à fin novembre 2014, au niveau national et international, et échangé sur le dispositif de la politique monétaire à mettre en place au regard des évolutions observées, il a été décidé de maintenir inchangé le dispositif actuel de la politique monétaire. C'est ainsi que le taux directeur demeure à 2%. Quant aux coefficients de la réserve obligatoire, ils sont maintenus à 8% et 7% sur les dépôts en devise à vue et à terme ainsi qu'à 5% et 0% pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme. Pour Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture économique aussi bien nationale qu'in-



Le gouverneur de la BCC

ternationale et les perspectives économiques à cours terme n'ayant pas révélé des risques de choc majeur susceptible de rompre l'équilibre macroéconomique ainsi que tous les fondamentaux de la conjoncture économique étant restés stables et cela en l'absence de spectre d'un quelconque retournement

sur la stabilité actuellement observée, le comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangé le dispositif actuel de sa politique monétaire.

**L'inflation est restée faible**

Expliquant cette décision, le gouverneur de la BCC révèle que l'inflation est restée faible. En cumul annuel, le taux enregistré en fin novembre est de 0,98%. Si les choses restent égales, fait-il observer, nous allons enregistrer en fin décembre un taux d'inflation de 1,12% contre une cible de 3,7% et même lorsque 'on considère le taux enregistré en fin 2013 de 1,07%, on peut dire qu'il y a une stabilité d'une année à l'autre. « *Cette situation est la résultante d'une articulation intelligente des instruments de la politique mo-*

*étaire attestée notamment par la flexibilité du taux directeur ; la discrimination positive de la réserve obligatoire en faveur de la monnaie nationale et l'affinement de la régulation de la liquidité bancaire* ».

Sur le marché de change, la même stabilité est aussi observée. Le taux de change enregistré à l'interbancaire est de 925.32 FC alors qu'au 31 décembre 2013 il était de 925.50 FC le dollar. Sur le marché parallèle, renchérit-il, la même tendance de stabilité est observée. Les réserves de change sont à un niveau satisfaisant de plus ou moins un milliard sept cents millions de dollars américains représentant ainsi 8,2 semaines d'importations de biens et services sur ressources propres. À en croire le gouverneur de la BCC, ces réserves peuvent à tout moment être utilisées dans le cadre d'intervention sur le marché de change en cas de perturbation de fortes amplitudes à même de perturber le fonctionnement normal du marché de change.

Aline Nzuzi

## VIOLENCES SEXUELLES

## Les députés sensibilisés sur les violences basées sur le Genre

**Les élus du peuple, précisément ceux de la commission socioculturelle, ont été invités à voter des lois qui prennent en compte la dimension féminine.**

L'appel leur a été lancé par le directeur régional de l'IRC, Amanyà à l'issue d'un atelier sur les violences basées sur le genre organisé dans le cadre de la campagne de 16 jours d'activisme contre les violences faites à la femme au restaurant Elais par le programme de protection et autonomisation des femmes et filles de l'International rescue committee (IRC) à travers son volet plaidoyer. Le directeur régional de l'IRC/RDC qui s'est appuyé sur les données de l'enquête démographique et de santé qui révèlent que près de deux femmes sur trois soit 64% ont subi des violences physiques à un moment quelconque de leur vie depuis l'âge de 15 ans et que 61,2% de femmes vivent en dessous du seuil de la pauvreté, a souligné qu'il est inadmissible, au moment où la Constitution reconnaît la parité et l'égalité des chances, que la femme continue à vivre des violences de tout genre. Pour lui, la situation actuelle de la femme et de la jeune fille reste caractérisée par beaucoup d'obstacles qui ne facilitent pas son épanouissement tel que la féminisation de la pauvreté qui s'explique notamment par des discriminations dans tous les domaines de développement comme l'éducation, la santé, le droit, l'accès aux ressources, la gouvernance alors qu'il est aujourd'hui prouvé que la femme se montre comme actrice et moteur du développement. Pour mettre fin à cette situation, Amanyà invite les députés à voter des lois qui intègrent la dimension genre.

Quant à la présidente de la commission socioculturelle de l'assemblée nationale, Eve Bazaiba, elle a reconnu que cette rencontre est une opportunité « *pour prendre*

*en compte toutes les formes de violences basées sur le genre dans notre législation en vue d'intégrer la dimension genre sous toutes ses formes* ».

Elle a par ailleurs reconnu que les femmes vivent encore de pires formes des violences sexuelles. Les violences qu'elles subissent sont d'une cruauté ignoble et les auteurs de ces exactions se comportent comme s'il n'y avait pas des lois en RDC.

Dans leurs interventions, l'activiste Joséphine Ngalula qui a plaché sur les violences conjugales et le Pr Elie Ndomba sur la révision en cours du Code de la famille, les deux orateurs ont noir sur blanc démontré que les femmes sont victimes de violences basées sur le genre ce qui ne facilite pas leur épanouissement.

Le Pr Elie Ndomba pense qu'il est temps que cette situation soit changée. C'est pourquoi il appelle les députés à militer pour que la RDC ait un Code de la famille équilibré. Joséphine Ngalula, de son côté, indique que les violences faites à la femme sont l'expression de la domination d'un sexe sur l'autre. « *Elle est une construction sociale de la masculinité agressive formée sur des croyances* », martèle-t-elle.

Rappelons que cet atelier a été organisé dans le but d'améliorer la compréhension et les perceptions des parlementaires sur l'égalité de genre, les problèmes auxquels les femmes sont confrontées dans leur vécu quotidien. De ce fait, cet atelier a permis aux députés de mettre en lumière les particularités du phénomène des inégalités des genres; d'engager des réflexions communes autour de la prévention, promotion, protection et autonomisation des femmes et filles et enfin de prendre des engagements en faveur de l'adoption et l'application des politiques favorables pour les femmes et les filles.

A.Nz.

## BIENS ET SERVICES

## L'étai se resserre sur les opérateurs à l'approche des fêtes de fin d'année

**Sur instruction de la Troïka stratégique, les ministères de l'Économie nationale et des Finances devront arrêter des dispositions appropriées pour la gestion des stocks et prix de denrées alimentaires de première nécessité.**



Hausse légère du prix des poissons

L'une des dispositions concernera le renforcement du monitoring rapproché. Cela s'appliquera sur tous les opérateurs évoluant dans le secteur du commerce des biens et services, a-t-on appris. Toutefois, il est jugé souhaitable d'intégrer également les concernés dans cette opération, a recommandé d'ailleurs l'une des dernières réunions de la Troïka stratégique. Cette démarche a pour but de veiller à la réussite des préparatifs des fêtes de fin d'années sur l'étendue du territoire national. Il s'agit d'anticiper toute velléité de reproduction des schémas passés où l'on a observé une forte spéculation sur les stocks et prix de denrées de première nécessité à la veille des fêtes. Sur ce point, le ministère de l'Économie a rassuré sur le bon comportement des prix sur le marché, et aucun problème majeur ne devrait se poser. Pour autant, rien n'est moins sûr. En effet, à en croire notre confrère radio Okapi, il y a déjà les premiers signes d'une spéculation sur le marché. Le poisson chinchard qui passe pour l'aliment le plus consommé devient rare, et son prix est déjà en train de prendre l'ascenseur chez les détaillants de Kinshasa. Plus étonnant, le prix de cette même denrée désormais rare sur le marché n'a pas bougé chez les importateurs de vivres frais. Spéculation ou pas, voilà déjà de la matière pour le service de monitoring rapproché. Selon les premières réactions, il ne s'agirait pour l'heure que d'une spéculation constatée au niveau des détaillants. Cette vilaine habitude revient chaque année lors des préparatifs des fêtes de fin d'année et de Nouvel An.

Laurent Essolomwa



## DIVISION 1/7° ET 8° JOURNÉES

## DCMP et Sanga Balende conservent leur leadership

**Victorieux de JS Bazano à Lubumbashi dans le groupe B, le DCMP continue sa randonnée vers le play-off. C'est aussi le cas de Sanga Balende qui maintient sa domination dans le groupe A avec sa victoire sur le terrain de Muungano à Bukavu.**

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa maintient sa mainmise sur le groupe B du championnat national avec sa sixième victoire en sept matchs livrés. Le 6 décembre au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi, le team vert et blanc de la capitale RD-congolaise s'est imposé sur la formation locale JS Bazano par un but à zéro. L'unique but de la partie a été inscrit par Joël Musindu alias Tempo. L'équipe entraînée par le technicien franco-serbe Lazar Milosevic est en train de valider son billet pour le play-off de la Division 1. Toujours dans ce groupe B, FC MK et SC Rojolu se sont quittés sur la marque de zéro but partout. La rencontre entre AS Nika de Kisangani (Province Oriental) et Shark XI FC de Kinshasa, ainsi que l'opposition entre TC Elima de Matadi et CS Makiso de Kisangani ont été reportés à des dates ultérieures.

Il y a plus eu des rencontres dans le groupe A, comptant pour la huitième journée. Au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, l'AS Bantous a enregistré sa deuxième victoire au championnat national en s'imposant sur l'US Tshinkunku de Kananga par un précieux but à zéro. Et le 7 décembre au stade TP Mazembe de Lubumbashi, CS Don Bosco et Lubumbashi Sport ont fait match à égalité d'un but partout, tandis que Sanga Balende a consolidé sa première place au classement en allant battre OC Muungano au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu, par un but à zéro. Enfin, le TP Mazembe a difficilement battu AS Dauphin Noir au stade des Volcans de Goma au Nord-Kivu par un but à zéro. L'international Jonathan Mpangi Bolingi Merikani a inscrit l'unique but de la victoire juste avant le coup de sifflet

final, à la 90+2e minute de jeu. Notons aussi que la Ligue nationale de football (Linafoot), organisatrice de la Division 1, avait sommé l'OC Muungano de Bukavu de payer une amende de cinq mille dollars américains, un montant que ce club devait payer avant son match perdu contre Sanga Balende. La sanction de la Linafoot est consécutive aux incidents survenus, le 30 novembre, au stade de la Concorde de Bukavu lors du match perdu (0-1) face au TP Mazembe.

Au classement dans le groupe B, le DCMP est premier avec 19 points (+7) en 7 matches joués, suivi de V.Club avec 12 points (+ 11) en 5 matches joués. JS Bazano se retrouve à la troisième position avec 12 points (+ 2) en 7 matches joués, talonné par le FC MK avec 11 points (+ 2) en 8 sorties, le SC Rojolu avec 9 points (- 7) en 8 matches joués. CS Makiso est sixième avec 8 points (+ 3) après 6 matches livrés. A la septième position, c'est Shark XI FC qui a 7 points (- 1) en rencontres, alors que Racing Club de Kinshasa est huitième avec 5 points en six matches, suivi du TC Elima avec 4 points (-4) en six matches livrés et en dernière place l'AS Nika avec 2 points (-10) en sept matches joués.

Dans le groupe A, Sanga Balende garde la première loge avec 16 points (+8) en 7 matches joués, suivi de Lubumbashi Sport avec 14 points (+9) en 7 matches joués, CS Don Bosco avec 13 points (+10) en 7 matches joués, TP Mazembe avec 13 points (+9) en 7 rencontres jouées), FC Saint-Eloi Lupopo avec 9 points (+4) en 6 matches joués. La deuxième partie du tableau du groupe B est constitué de l'OC Muungano avec 8 points (+2) avec 8 matches joués, AS Bantous avec 8 points (-11) en 8 matches joués, l'US Tshinkunku avec 7 points (-1) en 7 matches joués). Enfin, il y a l'AS Dauphin Noir avec 4 points (-10) en 6 matches joués et la lanterne rouge AC Capaco avec aucun point (-16) en 6 matches joués.

**Martin Enyimo**

## RALLYE DAKAR 2015

## Frank Verhoestraete en Amérique latine avec une moto écologique

**Agé de 35 ans, le champion de la RDC de moto, Frank Verhoestraete, a présenté à la presse, le 5 décembre à l'Hôtel Royal à Gombe, la « moto verte » avec laquelle il va participer pour la quatrième fois au Rallye Raid Dakar.**

La compétition se tiendra du 4 au 17 janvier en Amérique latine, principalement en Argentine, en Bolivie et au Chili. Lors de cette course auto-moto, Frank Verhoestraete va courir avec une moto écologique. Alors qu'il arpentera les routes et sentiers difficiles de ces trois pays d'Amérique du Sud, dix mille arbres vont être plantés à IBI Village situé dans les plateaux de Bateke dans la province de Bandundu en RDC afin d'absorber le CO2 produit par sa moto. C'est la symbolique et la quintessence de l'« Opération Green Trip ». Ce 5 décembre célébrée comme journée mondiale de l'arbre, aussi a-t-on vu autour du champion du Congo de moto son manager de projet Fabrice Masuka, le directeur de l'Hôtel Royal Jean-Christophe et Olivier Mushiete, responsable d'IBI Village qui est « une forêt plantée sur un sol de savane et étant le plus grand puits carbone d'Afrique ». Signalons qu'en dix ans d'existence, deux millions d'arbres ont été plantés à IBI Village. Ce projet écologique et environnemental accompagne donc Frank Verhoestraete dans cette édition 2015 du Rallye Raid Dakar.

Prenant la parole, le champion du Congo de moto a indiqué : « C'est la première fois en quatre participations à cette compétition mondiale d'auto-moto que je suis entouré par une équipe solide. Et j'espère réaliser un bon résultat, mon objectif est de figurer dans le top 25. Je sais que ce sera difficile, parce que le rallye c'est courir entre six cents et mille kilomètres par jour pendant les deux semaines de la compétition. Et j'espère arriver au bout de la course et de



Frank Verhoestraete et son équipe présentant la moto verte à la presse

notre projet de planter dix mille arbres ». Frank Verhoestraete qui vient de participer aux quatre heures de Lubumbashi s'est dit prêt sur le plan physique et aussi par rapport à l'expérience acquise lors des précédentes participations à cette course. Ainsi, il entend être méthodique dans la gestion de l'effort et dans la lecture des outils de navigation pendant la course. Rappelons que Frank Verhoestraete va en Amérique latine avec le concept de 3D (trois dimensions). Il y a d'abord la dimension environnementale avec le projet de plantation des dix mille arbres. Ensuite, il y a la dimension sociale avec la sensibilisation au respect du Code de la route par les conducteurs de taxis-motos. Car l'ignorance du Code de la route par ces motards (appelés wewas à Kinshasa et Manseba à Lubumbashi) est à la base de plusieurs accidents graves. Et l'on apprend qu'une série de capsules télévisées de deux minutes conçue par Fabrice Masuka vont être diffusées à Kinshasa, mais les premiers échantillons ont été présentés à Lubumbashi en novembre 2014. Enfin, la troisième dimension « Grand Public » du concept qui consiste à l'accompagnement du champion par la Radio Okapi, suivie par plus de 24 millions d'auditeurs sur toute l'étendue de la RDC, qui fera des comptes rendus quotidiens sur la course et le représentant de la RDC pendant la compétition.

**M.E.**

## SONDAGE LES POINTS

## Jacques Mbadu à la tête du peloton

**Le gouverneur du Bas-Congo est la première des personnalités qui ont marqué l'année 2014, avec 90 % des points. Il est suivi par l'entraîneur Florent Ibenge, 75 %.**

L'institut de sondage Les Points a rendu publics, le 8 décembre à Africana Palace, à Lingwala, les résultats de sa consultance populaire sur les personnalités qui ont marqué la vie du pays dans différents secteurs au cours de l'année finissante.

Dans la présentation de ce rapport, le directeur général de l'Institut de sondage Les Points, Frédéric Panda, a noté que Jacques Mbadu Situ s'est investi, dans son entité politico-administrative, dans la logique de la révolution de la modernité prônée par le chef de l'État enfin de garantir le développement de sa province. « En bon père de famille, il a formé le gouvernement de cohésion provinciale ou chaque territoire est représenté, créant ainsi un climat d'entente et de paix dans la province », a-t-il expliqué. À en croire Frédéric Panda, la mise en place de ce gouvernement de

cohésion provinciale a permis au gouverneur et à toute son équipe de réaliser dans moins d'une année plusieurs actions à caractère sociales dans chaque territoire. « La multiplicité des actions réalisées par le gouverneur Jacques Mbadu et son gouvernement de cohésion provinciale n'ont laissé insensible aucun fils Ne kongo. Il est crédité d'une forte cote d'amour de 90 %, qui le propulse à la première position des gouverneurs les plus en vue de la RDC pour le classement 2014 », a soutenu le directeur général de Les Points. Le gouverneur du Bas-Congo, note-t-on, jouit, depuis des années d'une forte popularité dans la province et est compté parmi les députés les mieux élus de la République.

Jacques Mbadu est suivi, dans la liste, par le gouverneur Ngoyi Kasanji, du Kasai Oriental. Ce dernier enregistre, selon cette structure, cinq actions en 2014 dont la construction du stade Omnisports Kashala-Bonzola alors qu'il se voit attribuer une cote d'amour pour la construction de trois

centres médicaux dans le Bakwa Mulumba, Tshikenge et Kabeya Kamwanga. Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa André Kimbuta Yango arrive à la troisième place. La population de la ville de Kinshasa lui reconnaît son implication personnelle dans la réhabilitation des différentes routes délabrées de la ville. Cependant, la quatrième place est occupée par le gouverneur de la province du Maniema, Tutu Salumu, dont la préoccupation est de moderniser la province selon l'esprit de la révolution de la modernité. Alex Kande Mupumpa, gouverneur du Kasai Occidental, vient à la cinquième marche et clôture la liste des gouverneurs ayant marqués l'année 2014.

**Florent Ibenge entre dans la cour des grands**

En sport, une seule personne a marqué les esprits des Congolais. L'entraîneur Florent Ibenge, qui totalise 72 % de côte d'amour, connaît une forte côte d'amour auprès du public sportif congolais suite aux succès qu'il a enregistrés avec l'équipe V Club et les

léopards. Ce dernier fait feu de tous bois jusqu'à être adulé par les supporters que les joueurs.

Le directeur général de l'Ogefrem, Anathol Kikwa domine la rubrique Entreprises publiques. Selon les voix récoltées par cet institut de sondage, le public a reconnu son investissement à moderniser cette entreprise, en le dotant des bâtiments et des équipements de travail ainsi qu'en optant pour le renforcement des capacités des agents et cadres enfin de plus d'efficacité.

Il est suivi par Benjamin Wenga de l'OVD qui, malgré l'état de dégradation des infrastructures presque dans toutes les villes, se distingue par la célérité et la qualité du travail à chaque fois que le gouvernement met les moyens à sa disposition.

Malgré que la population reproche aux députés, toute tendance confondue, une tendance à la corruption, ceux de l'opposition volent la vedette à ceux de la majorité. Le député Henry Thomas Lokondo, élu de Mbandaka, demeure le seul de la majorité à s'en sortir avec 52 %, alors que son collègue Mayo passe en première position avec 59 %, il est suivi de Franck Diongo qui totalise 58%. S'agissant du gouverne-

ment, le ministre Justin Kalumba vole la vedette à ses collègues avec, en plus de plusieurs autres actions à son actif, le lancement des bus Esprit de vie « qui marque le début de la création de la classe moyenne en RDC ». Il est talonné par le ministre de la Santé, Félix Kabange Numbi dont l'implication active dans la lutte contre l'épidémie à virus d'Ébola et son éradication dans un temps record dans les limites du territoire de Djera ont été applaudies par toute la population. L'ex-ministre de l'Intérieur, Muyej Mangez, s'est positionné à la troisième marche du palmarès. À son actif, la population a retenu plusieurs actions positives, notamment l'opération Likofi.

**Reconnaissance aux hommes d'Églises**

Au-delà des querelles, le plus populaire pour cette année 2014 est Léopold Mutombo Kalombo du ministère Amen.

Il est suivi du prophète Paul Konde de l'Église Liloba, qui connaît une forte considération auprès des personnes désireuses de savoir leurs prédictions, et du pasteur David Oyedepo de la Chapelle des vainqueurs.

**Lucien Dianzenza**



# L'Hôpital général de Loandjili souffle sur ses 10 bougies

**Les 10 ans d'existence de l'Hôpital général de Loandjili ont été célébrés sur le thème « Dix ans et professeur ». À cette occasion, un hommage a été rendu au Dr Donatien Moukassa, récemment couronné à Yaoundé au Cameroun au grade de maître de conférences agrégé. La cérémonie a été rehaussée de la présence de Pierre Sama, secrétaire général du département de Pointe-Noire, de Fernande Marie Cathérine Dekambi-Mavoungou, administrateur maire de l'arrondissement 4 Loandjili et de plusieurs autres autorités.**

10 ans d'existence est un âge respectable pour faire le bilan de son action et dégager les perspectives afin de regarder l'avenir avec sérénité. C'est ce qu'a fait la structure sanitaire qui, à son inauguration le 20 février 2004 par le président de la République avait reçu pour principales missions: le diagnostic et les soins spécialisés, la formation, la recherche biomédicale et les activités d'appui aux soins.

Aujourd'hui, force est de reconnaître que la formation et la recherche biomédicale par exemple font la fierté de cet hôpital puisque quatre praticiens

assurent les enseignements à la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi à la suite des accords de partenariat tant avec le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, le laboratoire national, le centre de santé Tianjin en Chine, le CHRU de Lille en France. Ces efforts fournis pendant les 10 ans par les médecins et le personnel ont couronné l'un deux en l'occurrence le Dr Donatien Moukassa, directeur des affaires médicales de l'hôpital promu au grade de maître de conférence agrégé à Yaoundé.

Devant les responsables politico administratifs de la ville, les responsables des structures sanitaires, l'ordre des médecins, la société médicale du Kouilou, le Dr Donatien Moukassa, désormais professeur a été vivement félicité « *Monsieur le professeur, vous représentez le couronnement des efforts multidimensionnels et multisectoriels consentis par le personnel de l'Hôpital général de Loandjili pour son insertion dans l'arène nationale de la performance hospitalière et académique. Vous portez haut le flambeau de notre structure, soyez l'exemple des jeunes générations* » a dit

Françoise Ndinga Andely, directrice générale de l'Hôpital général de Loandjili, en félicitant le premier professeur de cet hôpital. Au cours de la cérémonie, le Dr Léonard Atanda, président de la Société médicale du Kouilou a fait une communication sur l'éthique, la déontologie et la morale, principes caractéristiques de la profession qui a longtemps guidé le personnel médical de l'hôpital dix ans durant. En félicitant ces différents mentors et les autorités politico administratives du département qui ont œuvré pour que l'hôpital s'inscrive parmi les grandes structures hospitalières du pays, le professeur Donatien Mounkassa a partagé avec l'auditoire les fruits de ses travaux dans la recherche biomédicale et son expérience professionnelle. Le Professeur Donatien Moukassa est né à Vouka dans le district de Mossendjo, dans le Département du Niari il y a près de 50 ans. Après ses études primaires et secondaires, le jeune Moukassa est admis au concours d'entrée à l'INSSA. Il obtient son diplôme de doctorat d'Etat en médecine en 1990. Ses études postdoctorales ont lieu à Lille en France où il a obtenu



Le Pr Donatien Moukassa félicité par Françoise Ndinga Andely, Dg de l'hôpital général de Loandjili / Crédit photo «Adiac»

successivement entre 1993 et 1996 : un DIU en méthodologie de la recherche et communication scientifique, une maîtrise en sciences biomédicales, un diplôme universitaire et spécialisation en anatomie et cytologie pathologiques. Rentré au pays, il est médecin hospitalier spécialiste au CHUB.

De 1998 à 2004, il va exercer en France avant d'être nommé directeur des affaires médicales de l'Hôpital général de Loandjili en 2004. Artisan de la traçabilité de la prise en charge des patients à l'Hôpital général de

Loandjili, il va s'affirmer comme un vrai meneur d'hommes, d'où les nombreux pseudonymes que vont lui donner ses collègues de service.

Le 6 Novembre 2014, il est admis au concours d'agrégation au Cameroun et devient le tout premier maître de conférences agrégé hors Centre hospitalier Universitaire de Brazzaville.

En dehors des publications et travaux scientifiques, il a écrit deux ouvrages aux éditions l'Harmattan-Congo : L'enfant de Makabana et Les terres de Vouka.

**Hervé Brice Mampouya**

## JEUX NATIONAUX DE L'ONSSU

### Solange Ipolo Koulinka déplore le refus de participation de certains établissements

**Le calendrier des jeux nationaux de l'Office national des sports scolaires et universitaires (ONSSU) 2015 a été modifié en raison de l'organisation par le Congo des 11<sup>e</sup> Jeux africains la même année. Cependant certains chefs d'établissement n'ont pas engagé leurs enfants aux préliminaires (sectoriels) qui viennent de se dérouler sur l'ensemble du territoire national, a regretté la secrétaire générale Solange Ipolo Koulinka.**

Pour des raisons d'organisation du cinquantième des Jeux africains par le Congo en septembre 2015, les jeux de l'ONSSU qui célèbrent également leur 50<sup>e</sup> anniversaire auront lieu en avril à Ewo dans le département de la Cuvette-Ouest au lieu de juillet comme avant. D'après Solange Ipolo Koulinka, ce calendrier permet aux joueurs ou athlètes qui seront détectés pendant les jeux de l'ONSSU de rejoindre les fédérations concernées pour mieux affûter leurs armes.

A cet effet, le secrétariat général des jeux de l'ONSSU dans sa fiche remise au ministre des Sports avait programmé les jeux sectoriels en deuxième quinzaine de novembre, les départementaux pendant les vacances de Noël et en fin les jeux nationaux en avril pendant les vacances du deuxième trimestre (fin mars) à Ewo dans la Cuvette-Ouest. En effet, la première étape, c'est-à-dire les sectoriels ont été effectifs a souligné la secrétaire générale des jeux de l'ONSSU, puisqu'à ce jour tous les qualifiés aux jeux départementaux sont connus. « *Je peux*



Solange Ipolo Koulinka «Adiac»

déjà me réjouir parce que tous les départements ont organisés les jeux sectoriels. Les inspecteurs ont respecté les consignes » s'est réjoui Solange Koulinka qui a toutefois regretté le refus de certains chefs d'établissement d'engager les enfants: « *Nous avons eu quelques difficultés parce que certains responsables d'établissements ont refusé d'engager les enfants alors que c'est une mission de la nation* ». Allusion faite au lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire qui regorge des enfants capables de défendre les couleurs nationales, dont certains sont d'ailleurs dans l'équipe nationale d'athlétisme, où le proviseur a dit non aux jeux sectoriels. De même, pour le Lycée Hamar de Dolisie dans le département du Niari. Un refus mal digéré par la secrétaire générale des jeux de l'ONSSU qui compte informer sa tutelle. « *À*

*l'issue de ces sectoriels, nous allons faire le rapport auprès du ministre des Sports pour qu'il fasse part à son homologue de l'enseignement qui est notre partenaire car, avant l'organisation de ces jeux le département des sports fait toujours part aux ministères de l'enseignement étant donné que ce sont les mêmes enfants qui défendent les couleurs de la nation* », a martelé Solange Koulinka qui a rassuré l'opinion sur les préparatifs du cinquantième des jeux de l'ONSSU qui coïncide avec l'édition 2015. « *Nous sommes en train de contacter tous les*

*anciens secrétaires départementaux de l'ONSSU avant de dresser une fiche au ministre. Nous allons voir en dehors des jeux d'Ewo, les activités que nous allons organiser à l'occasion de cet événement. Le souhait est que nos partenaires soient ensemble avec nous pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire des jeux de l'ONSSU* », a-t-elle ajouté.

Elle a, par ailleurs, affirmé que les athlètes détectés lors des jeux de Dolisie sont déjà, pour certains remis aux fédérations. C'est ainsi qu'elle a félicité la Fédération congolaise de l'athlétisme qui prend en charge les athlètes sélectionnées. De même, Solange Ipolo Koulinka a félicité tous ses collaborateurs et inspecteurs qui ont tenu à respecter ses consignes durant le déroulement des jeux sectoriels de l'ONSSU.

**Charlem Léa Legnoki**

## HANDBALL

### L'As-Cheminots ambitionne les compétitions africaines

**Alors que le championnat communal démarre le 15 décembre à Pointe-Noire, les quatre équipes de handball qui compose l'Association sportive Cheminots poursuivent leur préparation ensemble dans leurs propres installations au KM4, sous la direction technique de l'ancienne Diable rouge, Ndjimbi Tostao.**

Les quatre équipes de Cheminots dont deux en senior homme, une en senior dame et une autre junior homme affûtent leurs armes depuis un mois ensemble et, sont encadrées par le staff technique qui a été renforcé cette saison 2014-2015 de deux nouveaux entraîneurs, dont Gabriel Tchikaya, ancien entraîneur national de l'équipe masculine et ancien entraîneur de Munisport de Pointe-Noire. En effet, après une saison dont la moisson a été jugée insignifiante, avec la qualification d'une seule équipe (senior homme) en championnat national sur les quatre, cette saison 2014-2015, le comité directeur a décidé de renforcer les équipes senior hommes et dames avec des nouveaux joueurs issus des clubs de Pointe-Noire et Brazzaville. « *En version masculine nous avons terminé deuxième au niveau communal à cause de quelques manquements dû aux effectifs. Cette deuxième place nous a permis aussi de se qualifier au championnat national où nous avons occupé la cinquième place. Les dames avaient manqué le dernier ticket qualificatif au championnat national en se classant quatrième au championnat départemental, a indiqué la directrice technique qui ambitionne les compétitions africaines,* » a déclaré Ndjimbi Tostao, avant de dévoiler leurs ambitions: « *Cette saison nous allons tout faire pour qualifier au moins trois équipes au championnat national et au moins une en compétition africaine* ». Pour y parvenir, l'entraîneur Ndjimbi Tostao compte sur des nouvelles recrues. « *Le défis est certes difficile mais, pas impossible avec l'arrivée de certains joueurs et joueuses parmi eux, Iness Nianga et Petos qui viennent toutes les deux de Patronage de Brazzaville* », a-elle conclu.

**C.L.L.**



## THÉÂTRE

## Des journées culturelles pour célébrer le cinquantenaire de « La marmite de Koka-Mbala »

À l'occasion du cinquantenaire de cette pièce de Guy Menga, le Centre de formation de recherche en art dramatique (CFRAD), organise trois journées culturelles, les 11, 12 et 13 décembre 2014.

La première journée culturelle s'ouvre le 11 décembre à 10h00 par une conférence-débat sur le thème « l'auteur et son œuvre ». L'entrée est libre. S'en suivra la journée du 12 décembre à 18h 30mn avec la représentation théâtrale de la pièce « La marmite de Koka Mbala » de Guy Menga, cette fois-ci l'entrée est fixée à 1.000 FCFA. Enfin, le 13 décembre 2014 à 18h30 mn il y aura la présentation de la grande première de la pièce du ballet national intitulée « IFIA Blues » de Blaise Bilombo, entrée gratuite.

### Que raconte-t-on dans « La marmite de Koka-Mbala » ?

Cette pièce de théâtre met en exergue une action qui se déroule dans l'un des petits royaumes qui morcelaient le Kongo. En effet, dans la cité de Koka-Mbala, capitale de ce royaume, les lois étaient rigides et les juges inflexibles et impitoyables.

Il était notamment interdit à tout homme de « lever les yeux » sur une femme qui s'entretenait avec un homme. Ce dernier était condamné à garder la tête baissée durant

tout l'entretien. Le contrevenant était puni de mort ; il en était de même du vol. A Koka-Mbala, cette loi frappait surtout les jeunes, tandis qu'elle était clémente pour les adultes. Ces jeunes, pour des délits parfois moindres, était condamnés à être enterrés vivants sur la place du marché, dans une fosse hérissée de sagaies. Sur la tombe de ces criminels, on plantait un jeune arbre du nom de « N'Sanda ». On voit encore de nos jours, dans le sud du Congo, quelques « N'Sanda » solitaires parmi, les arbres de la brousse. Pour les jeunes de Koka-Mbala, les choses empirèrent sous le règne du roi Bintsamou, dont le premier conseiller qui était en même temps le grand féticheur du royaume, inventa une « marmite à esprits », destinée à faire peur à ceux qui hésitaient à prononcer la condamnation à mort de tout jeune surpris en flagrant délit.

Un jour, le roi Bintsamou eut un songe, se le fit expliquer par son devin et prit la résolution de ne plus condamner à mort les jeunes délinquants. Quand il en informa le conseil, celui-ci dominé par le premier conseiller qu'inspirait la marmite, le désavoua, le destitua et le condamna à mort. Une intervention opportune sauvera le souverain ; la marmite sera brisée et son inventeur arrêté.

*Bruno Okokana*

## CAN 2015

## Une pré-liste des Diabes rouges avec des confirmations, des retours et des surprises

La Fécofoot a publié lundi une pré-liste de 38 joueurs retenus par Claude Le Roy en prévision de la CAN 2015. Sans surprise, les joueurs convoqués pour les 5e et 6e journées des éliminatoires sont tous présents.

Des éléments comme Boukama Kaya, Makiéssé ou Lorry Nokolo font leur retour, au même titre que Maël Lépicier, toutefois très incertain, et Fabrice Ondama, qui n'a pourtant pas joué un match officiel depuis le tour préliminaire face au Rwanda.

Cette liste met fin aux rumeurs entourant les retours ou arrivées de Christopher Samba, Steven Nzonzi ou Christopher Maboulou. Par contre, le nom de Brice Samba junior est couché sur cette pré-liste, avec l'accord de l'intéressé.

Soulignons la présence de quelques surprises : Chris Malonga, qui revient dans les petits papiers au meilleur moment, Jordan Massengo et Scott Bitsindou, jeune milieu récupérateur de l'équipe U21 d'Anderlecht. Deux solutions pour le poste de numéro 6, où personne ne s'est vraiment imposé chez les Diabes rouges, considérant que Ndinga et Oniangué sont davantage des relayeurs. Le staff technique a désormais quelques semaines pour affiner ses choix et rendre une liste définitive de 23 heureux élus.

### La liste des 38 joueurs

**Gardiens:** Chansel Massa (AC Léopards de Dolisie), Christoffer Mafoumbi (Le Pontet/France), Pavhel Ndzila (Etoile du Congo), Joe Ombandza (CNFF), Brice Samba Junior (Marseille/France)

**Défenseurs:** Sagesse Babélé, Boris Moubio et Dimitri Bissiki (AC Léopards de Dolisie), Baudry Marvin Tony (SC Amiens/France), Francis Nganga (Charleroi/Belgique), Igor Nganga (FC Aarau/Suisse), Arnold Bouka Moutou (SCO Angers/France), Bernard Itoua Onanga (FC Platani- as/Grèce), Grâce Miguel Mamic Itoua (FC Kondzo), Maël Lépicier (Royal Antwerp), Grace Itoua Mamic et Atoni Mavoungou (CNFF)

**Milieus du terrain:** Hardy Binguila (Diabes Noirs), Delvin Ndinga (Olympiakos/Grèce), Prince Oniangué (Reims/France), Césair Gandzé, Junior Makiéssé et Moïse Kounkou (AC Léopards de Dolisie), Julssy Boukama Kaya (Recreativo Libolo/Angola), Jordan Massengo (Mons/Belgique), Scott Bitsindou (Anderlecht/Belgique), Chris Malonga (Lausanne/Suisse)

**Attaquants:** Fodé Doré (CFR Cluj/Roumanie), Thievy Bifouma (Almeria/Espagne) Sylvère Ganvoula (Raja de Casablanca/Maroc), Kader Bidimbou (AC Léopards de Dolisie), Dominique Malonga (Hibernian/Ecosse), Ladislav Douniama (Guingamp/France), Franci Litsingi (FK Teplice/République tchèque), Kévin Koubemba (Lille/France), Delarge Dzon (Slovac Liberec/République tchèque), Saïra Issambet (CNFF), Nkolo Lorry (Diabes noirs), Fabrice Ondama (Wydad Casablanca/Maroc)

*Camille Delourme*

## COUPE DE LA CEMAC

## Les Diabes rouges en découdront avec les Lions indomptables

Les deux formations se disputeront le ticket pour la finale de la compétition sous-régionale, prévue le 14 décembre à Bata en Guinée Equatoriale. Projection.

Le Congo et le Cameroun vont se livrer à un bras fer, le 9 décembre, dans une demi-finale qui aura les allures d'un match de revanche pour les Lions indomptables. En effet, ces derniers n'ont pas encore oublié leur défaite (1-2) face aux Diabes rouges en match de classement de l'édition 2013 de la coupe de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), disputée au Gabon. Même si, par ailleurs, les deux équipes ont une victoire l'une sur l'autre en confrontations di-

rectes s'agissant des finales tant de la coupe de la CEMAC que de celle de l'ex-UDEAC (Union douanière des Etats de l'Afrique centrale). Les Diabes rouges, par contre, tenteront de prouver que leur avantage en victoire devant le Cameroun, dans cette compétition, n'est pas le fruit du hasard. Le ticket pour la finale prévue le 14 décembre à Bata, en Guinée Equatoriale, sera donc âprement disputé entre les deux formations. Les pronostics se feront sans nul doute avec un peu plus d'attention d'un côté comme de l'autre. Le public sportif laissera donc à la victoire le temps de choisir son camp.

### Matches de poule

Le Congo logé dans la poule B,

lors du premier tour, a réalisé une victoire 2-1 face au Gabon, tenant du titre, avant de concéder un nul (1-1) devant le Tchad. Le groupe B n'avait que trois équipes. Les Diabes rouges ont terminé leur course en tête. Le Cameroun par contre, dans le groupe A, a occupé la deuxième place derrière la Guinée, pays hôte.

### Rappel historique

Lors de la finale de l'édition 2003, les Camerounais, à domicile, avaient infligé une lourde défaite aux Congolais 3-0 finale. C'est en 2010, à domicile aussi, que le Congo a pris sa revanche sur le Cameroun aux tirs au but 9 à 8, à l'issue d'un match nul d'un but partout. Finalement, les Lions indomptables ont à leur pal-

marès, trois titres (2003, 2005 et 2008).

Les Diabes rouges par contre n'ont remporté que deux éditions (2007 et 2010), même si sur les confrontations directes en finale, les deux formations sont à égalité.

À l'époque où la compétition était dénommée coupe de l'UDEAC, les Diabes rouges et les Lions indomptables s'étaient affrontés en finale de la toute première édition en 1984.

Les Diablotins n'ont pas pu faire mieux que de courber l'échine à domicile, 5 à 4 aux tirs au but, ce après un match nul de deux buts partout.

Les Camerounais ont réédité l'exploit en 1986, 1987 et en 1989 alors que les Congolais n'ont remporté que l'édi-

tion de 1990 bien avant que la coupe de l'UDEAC ne devienne coupe de la coupe de la CEMAC. Là encore, il y a parité en confrontation directe s'agissant des finales.

Pour la demi-finale de ce mardi, les Diabes rouges juniors qui jusque là représentent valablement le pays ont intérêt à l'emporter. Ce sera une manière pour eux de prouver à leurs aînés, (Diabes rouges seniors), qu'il n'est pas impossible de faire de bons résultats en Guinée. Puisque ces derniers vont les remplacer dans ce pays pour la CAN de janvier-février 2015.

En attendant, rien n'est joué d'avance entre le Congo et le Cameroun.

*Rominique Nerplat Makaya*